

LE DEVOIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

\$3 millions et demi au "Soleil", \$1 million à Bériau, les miettes à Me. Lanctôt

Que fera le Sénat ?

Le fort réquisitoire du sénateur Rainville contre le bill Howe laisse penser que la Chambre haute modifiera le projet de loi

M. le sénateur J.-H. Rainville a été deux ans président de la Commission du port de Montréal. Son discours de la semaine dernière au Sénat prouve qu'il a fait plein usage de ses vingt-quatre mois d'office pour se renseigner sur la situation. Nous doutons, en effet, qu'on ait jamais présenté une pièce plus massive, plus tassée et à la fois plus claire sur la situation du port de Montréal, sur l'importance du rôle qu'il joue dans tout le pays.

C'est moins son opinion personnelle que M. Rainville exprime que celle de témoins impartiaux et, par conséquent, irréconciliables. Il a fait métaphoriquement défiler ceux-ci à la barre de la Chambre haute et il est impossible que ses collègues de la droite comme de la gauche n'en aient pas été impressionnés.

Le ministre de la Marine a eu des paroles dures, qu'il a retirées plus tard, à l'égard de tous les anciens commissaires des ports nationaux. M. Rainville était de ceux-là. Celui-ci n'exprime cependant pas d'amertume. Pour répondre à M. Howe, il cède la parole au principal de *Bishop's College*, qui s'est exprimé en ces termes au sujet des gens sans expérience: "L'audace est l'un des fruits de choix de l'inexpérience; l'homme assez jeune pour être atteint de cette maladie mesurera les hommes et les choses en une demi-heure et mettra l'univers au rancart."

L'opposition entre M. Rainville et M. Howe est centrée précisément sur cette question d'expérience. L'espace à notre disposition, ce matin, ne nous permet pas de donner une analyse même succincte du plaidoyer de M. Rainville, dont notre journal a déjà, du reste, cité des extraits.

Qu'il nous suffise d'en indiquer trois points principaux.

1o, par l'historique qu'il fait du port, M. Rainville montre clairement que celui-ci s'est merveilleusement développé, puisqu'il a toujours fait ses frais sans assistance de la trésorerie fédérale, sauf une fois, pour un montant insignifiant et pour une courte période;

2o, que ce merveilleux développement, qui, littéralement, étouffe l'univers et a plongé, littéralement encore, dans l'admiration sir Alexander Gibb, bien que celui-ci ait confessé qu'il était parti de Londres chargé de préjugés, ce merveilleux développement s'est accompli sous le régime de la décentralisation;

3o, que, de fait, le port a eu à souffrir souvent de l'hostilité et de l'incompréhension du gouvernement central, à telles enseignes que, pendant que l'on a dépensé, par exemple, d'un cœur léger cent trente millions pour le nouveau canal de Welland, qui conduit notre commerce aux Etats-Unis, on n'en a engagé que cinquante dans le creusement du chenal, et encore faut-il défalquer de cette somme l'administration des chantiers de Sorel;

4o, que le port de New-York fait 20% de ses affaires avec le transport du blé canadien et que, de 1927 à 1931, la valeur totale des marchandises canadiennes exportées par les ports des Etats-Unis a été de l'ordre

de plus d'un milliard et quart;

So, qu'il importe donc de développer et de développer vigoureusement, dans l'intérêt du pays tout entier, le port de Montréal, notamment pour ce qui est des facilités pour la manutention du blé — *wheat is a magnet for ships*, dit-on aux Etats-Unis — et que ce développement peut le mieux s'accomplir sous le régime de la décentralisation, dont la valeur est reconnue par sir Alexander Gibb lui-même, qu'on a fait venir au Canada pour le condamner.

Nous ne faisons qu'énoncer les propositions. Pour savoir combien elles sont fondées, il faut lire le texte d'où nous les extrayons.

Les collègues de M. Rainville l'ont entendu, ce texte. N'a-t-on pas raison de croire que le Sénat voudra, avant d'adopter le projet de loi de M. Howe, faire une enquête approfondie, tenir compte des conseils d'expérience que l'un de ses membres vient d'exposer devant lui? La Chambre haute serait-elle dans son véritable rôle. Elle a été créée pour freiner l'impétuosité de la Chambre basse. Elle rendrait sûrement service au port de Montréal et, partant, à tout le pays en retardant la mise en vigueur de cette loi. Celle-ci porte, en effet, la marque de trop de nos statuts; elle est improvisée, inconsidérée et peut, à cause de cela, produire des effets désastreux plus faciles à prévenir qu'à guérir.

Comme le dit M. le sénateur Rainville, s'il s'est trouvé des commissaires pour manquer à leur devoir, il n'y avait qu'à les changer; mais ce n'est pas à cause de la faute d'un homme ou de quelques hommes que l'on doit mettre au rancart un système dont la valeur est prouvée à la fois par le temps et par l'expérience des autres pays, dont certains, comme la France, après avoir pratiqué la centralisation, l'ont répudiée.

Sir George Perley a eu aussi des paroles de bon sens, que M. Rainville cite, lors du débat à la Chambre basse. Tout le monde admet que la liaison entre le ministre de la Marine et les commissaires des ports a été dans le passé trop relâchée, trop distendue. Le ministre a trouvé le moyen de suppléer à cette carence en créant sa commission centrale; que celle-ci, mieux composée, si possible, reste en existence, afin de pouvoir tenir le ministre mieux informé de l'administration des différents ports. Mais que ce soit une addition heureuse et non pas motif à la suppression de l'autonomie des grands ports dont l'utilité est si hautement prouvée.

Il est, en tous les cas, très utile que le Sénat se hâte lentement, retourne cette pièce de législation sous toutes ses faces, puisque l'on sait que les députés de Montréal et de Vancouver ont eu à choisir entre la rupture avec leur parti ou la cessation de leur opposition au bill Howe. Cette coercition, qui n'est guère dans la manière du véritable libéralisme, peut servir les intérêts du parti; elle peut aussi, comme on vient de le voir, desservir, au même degré, les intérêts du pays.

Louis DUPIRE

Une lettre de M. le Dr Alphonse Lessard

SERVICE PROVINCIAL D'HYGIENE
HOTEL DU GOUVERNEMENT - QUEBEC
Québec, le 29 mai, 1936.

M. Georges Pelletier,
Directeur-gérant,
Le Devoir,
Montréal, Qué.

Cher monsieur Pelletier,

On attire mon attention sur un article de votre collaborateur, monsieur Albert Rioux, et paru mardi dernier, le 26 mai, dont un des derniers paragraphes contient la prétention que divers ministères ont chargé celui de la Colonisation de payer pour des dépenses qui raisonnablement devraient être à la charge des premiers. Ainsi on y voit: "L'agriculture lui a demandé d'établir les fils de cultivateurs, etc., etc." L'instruction publique l'a chargé de construire des écoles pour les enfants de colons, l'Hygiène lui a demandé de payer des médecins et des gardes-malades.

Je n'ai pas à m'occuper de ce qui regarde les autres départements ou les autres Services que le mien, mais je vous demande en toute justice de rectifier la dernière affirmation. Jamais le Service provincial d'hygiène n'a demandé au Ministère de la Colonisation de payer des médecins et des gardes-malades; il les paie lui-même et, en plus, fournit de ses deniers les médicaments exigés pour les soins des colons nécessiteux dans les centres de colonisation.

Vous-avez voulu l'obligeance de donner à cette mise au point la même publicité qui a été donnée à l'article de monsieur Rioux. C'est une question de justice à laquelle j'attache beaucoup d'importance.

Veillez agréer, cher monsieur Pelletier, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Le directeur,
Alphonse LESSARD.

Carnet d'un grincheux

Les 23 points de M. Bouchard ont atteint le point final plus vite qu'il le voulait mettre.

Dans Taschereau, il y a toutes les lettres qu'il faut pour écrire le mot symbolique du régime: T... R... U... S... T.

Ces Québécois sont irascibles. Il en est même qui sont cibles.

Avec tous ses points, M. Bouchard devrait bien se douter qu'il courait aux points de suspension.

Quelle assurance contre la crise le premier ministre vient-il tenter de trouver à Montréal? L'accueil fait à son ministre du Commerce prouve que Montréal pour ses ministres n'est plus de commerce facile.

Bainville parle quelque part d'un Bonaparte "qui sortit de la légalité pour rentrer dans le droit". Bercovitch, lui, essaie de se faire de la légalité un bouclier contre le droit.

"Je ne regrette rien, n'ayant jamais agi que dans l'intérêt de mon parti", murmurerait Gambetta mourant. Le chef du régime agonisant à Québec a perfectionné cette formule d'un inconscient cynisme, en ajoutant après les mots: "l'intérêt de mon parti"... "et de ceux de ma famille". Car, plus heureux que Gambetta, il a une famille. On le sait...

On finira par croire que si l'on tient le puits de Jacob si hermétiquement clos, c'est qu'on ne veut pas qu'on s'aperçoive qu'on y a noyé la vérité.

Le Soleil est le gâteau, Bériau, la galette, et Lanctôt, les miettes. Mais quelles miettes!

Le Grincheux

Justice pour Polytechnique

En marge d'une déclaration de M. Crerar à Ottawa

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 1er juin. — Il paraît que les universités canadiennes-françaises portent trop peu d'intérêt à la géologie ainsi qu'au génie minier et que c'est pour cette raison que le gouvernement fédéral a tant de difficulté à trouver des étudiants canadiens-français pour faire partie des équipes de géologues qui s'organisent, depuis quelques années, sous la direction du ministère des Mines. Les universités canadiennes-françaises ne pourraient fournir d'étudiants compétents.

C'est du moins le sous-ministre des Mines, M. Charles Camsell, qui le dit, ou plutôt, qui le fait dire à la Chambre des Communes, par l'intermédiaire de son ministre, M. Crerar.

On sait en effet que M. Crerar est, dans le présent gouvernement fédéral, le ministre multilingue, innommable. M. Crerar est à la fois mi-

(Suite à la page 2)

Tableaux intéressants produits au Comité des Comptes Publics

Le journal dont M. Jacob Nicol est le grand actionnaire touche du gouvernement et de toutes les commissions du gouvernement — Chiffres encore incomplets — Les \$139,000 de miettes qu'a reçues Me Lanctôt depuis 1928 — Et avant cela? Et à part cela? — L'industrie "familiale" de M. Bériau — Le petit pain du frère Antoine...

QUEBEC, 1er juin (spécial au "Devoir") — Malgré l'évidente mauvaise volonté apportée par la majorité ministérielle, au Comité des comptes publics, à laisser poursuivre l'enquête sur certaines dépenses du régime depuis quelques années, on peut déjà se faire une idée de ce que celui-ci a versé, à même les fonds de la province, à certains fonctionnaires et à des favoris.

LE CAS DE Me CHARLES LANCTOT

Aux premiers rangs des fonctionnaires qui ont déjà comparu à l'enquête il y a l'assistant procureur général, Me Charles Lanctôt. Entré au service du gouvernement provincial en 1890, nommé au poste d'adjoint du procureur général en 1905, Me Charles Lanctôt d'après des états produits ces jours-ci a reçu, du 1er janvier 1928 à la fin d'avril 1936, en frais de voyages, honoraires, salaires, indemnités de toutes sortes, à même les fonds publics de la province, la somme de \$139,075.94, comme suit:

1928*	Dépenses de voyage, 1,742.31; Honoraires, 5,874.90; Traitement, 6,000.00	Total: 13,617.21*
1929*	Dépenses de voyage, 1,300.00; Honoraires, 11,600.00; Traitement, 6,000.00	Total: 18,900.00*
1930*	Dépenses de voyage, 1,566.55; Honoraires, 8,800.00; Traitement, 6,000.00	Total: 16,366.55*
1931*	Dépenses de voyage, 1,961.13; Honoraires, 10,500.00; Traitement, 6,000.00	Total: 18,111.13*
1932*	Dépenses de voyage, 1,673.95; Honoraires, 9,379.99; Traitement, 6,000.00	Total: 17,053.94*
1933*	Dépenses de voyage, 1,445.00; Honoraires, 7,200.00; Traitement, 6,000.00	Total: 14,645.00*
1934*	Dépenses de voyage, 1,510.00; Honoraires, 13,302.11; Traitement, 6,000.00	Total: 20,812.11*
1935*	Dépenses de voyage, 970.00; Traitement, 6,000.00; Honoraires, 6,200.00	Total: 13,170.00*
1936*	Dépenses de voyage, 410.00; Etc., 6,000.00	Total: 6,410.00*

UNE ANNEE DE PRES DE \$21,000.00

Dans une seule année, c'est-à-dire en 1934, Me Lanctôt a touché \$1,510.00 de dépenses de voyages, \$13,302.11 d'honoraires et \$6,000.00 de traitement; cela lui a fait, pour cette année-là, un total de \$20,812.11; c'est l'année où Me Lanctôt parait avoir reçu la somme la plus élevée à même les fonds publics; il avait déjà touché \$19,900.00 en 1929, \$18,111.13 en 1931, \$17,053.94 en 1932.

Les dépenses de voyages de Me Lanctôt, depuis 1928, ont varié de \$970.00 en 1935, où il a été assez longtemps absent au travail, jusqu'à \$1,961.00 en 1931.

Ses honoraires spéciaux, qu'il percevait d'après une loi votée spécialement à cet effet il y a plusieurs années, ont varié de \$5,874.00 en 1928 jusqu'à \$13,302.11 en 1934. On constate qu'en 1935, année de l'élection et période où il dut être absent de son bureau pendant plusieurs semaines, Me Lanctôt a néanmoins touché encore \$13,170.00.

RIEN QUE DEPUIS 1928

Toutes ces sommes, évidemment, ne sont que celles qu'il a reçues de la province, directement depuis 1928; cela ne comprend pas un sou de ce qu'il a pu recevoir des nombreuses compagnies privées dont il est l'avocat, depuis longtemps.

On constate, d'après l'état produit devant le Comité des comptes publics par Me Lanctôt lui-même, que dans maintes causes de la province il a reçu, à titre d'honoraires, \$1,000.00 et plus. Ainsi, par exemple, en 1929, dans une cause contre J.-K.-L. Ross et autres, Me Lanctôt a reçu, à titre d'honoraires et de retenue, \$1,000.00; la même année, dans une cause du Conseil Privé, le Procureur général de Québec et la Banque Royale du Canada contre Larue et autres, Me Lanctôt a reçu \$2,000.00; la même année, dans la cause Hirsch, Cohen et la Commission des Ecoles Protestantes de Montréal, et la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, etc., (cause des écoles juives), Me Lanctôt, pour avoir agi comme avocat au Conseil Privé, préparé les procédures, etc., a reçu \$2,000.00. La même année aussi, dans une question de pécherie référée à la Cour Suprême, Me Lanctôt a reçu \$1,500.00. Dans une autre cause à propos de pouvoirs d'eau et des droits provinciaux, Me Lanctôt a touché \$3,500.00, en 1930. Les causes où Me Lanctôt a reçu \$500.00 et plus sont nombreuses et il y en a plusieurs où il a touché de \$1,000.00 à \$1,500.00, dans chaque cas.

\$72,500 EN HONORAIRES SPECIAUX

Rien qu'en honoraires spéciaux, Me Lanctôt a retiré, du 1er janvier 1928 au premier mois de 1936, une somme de \$72,507.00, plus \$6,000.00 de traitement fixe par année, soit, pour huit ans, \$48,000.00. Ses frais de voyage pendant la même période, ont été de plus de \$2,000.00. Il est impossible de savoir, par suite des multiples objections faites par M. Bercovitch devant le Comité des comptes publics, combien M. Lanctôt a touché, en sommes supérieures ou inférieures à ces différents montants, d'honoraires de la part des nombreuses compagnies privées, d'utilité publique, d'industries diverses qu'il a représentées ou dont il a été le conseil à la Cour Suprême, au Conseil Privé ou devant d'autres tribunaux canadiens pendant la même période.

On ne sait rien non plus de ce que Me Lanctôt a pu recevoir de la province avant 1928. Il n'y a pas eu de chiffres produits à ce sujet. Il se peut qu'on les fasse produire avant quelques semaines. Ils démontreraient que Me Lanctôt n'a pas été maltraité par les différents gouvernements qui se sont succédés aux affaires de la province, notamment depuis 1925, alors qu'il est devenu adjoint du procureur général, poste qu'il détient depuis lors.

LES 3 MILLIONS ET PLUS DU "SOLEIL"

Outre le cas de Me Lanctôt, il y a celui du "Soleil", organe du parti libéral, son journal depuis la disparition de l'"Electeur" en 1896; le "Soleil" reçoit depuis 1897 des ven-

tements annuels de plus en plus considérables, pour toutes sortes de travaux d'imprimerie, pour annonces, etc., sur lesquels il fait des profits importants. On sait, quoique le Comité des comptes publics, ou plutôt la majorité ministérielle de ce Comité, se soit opposé à ce que M. Henri Gagnon, président de la compagnie qui publie le "Soleil", le révèle, que M. Jacob Nicol, conseiller législatif, ministre sans portefeuille, grand argentier du parti, est le principal actionnaire du "Soleil" depuis des années. Il détenait encore l'automne dernier au delà de 90% des parts de la compagnie du "Soleil" et il ne s'en est pas encore départi, que l'on sache. Il détient ces parts tant en son nom personnel que pour le parti; ce qui veut dire que lorsque le gouvernement verse de l'argent au "Soleil", c'est comme s'il le mettait dans la caisse du parti, pour toutes sortes de raisons. M. Nicol est le maître véritable, pour toutes fins pratiques, du "Soleil" et de son frère, l'"Evénement", qu'il a acquis en 1935, en vue des élections qui s'en venaient et parce que les conservateurs se préparaient à l'acheter.

DES CHIFFRES ENCORE INCOMPLETS

Il ressort d'un état déposé par M. Henri Gagnon lui-même au Comité des Comptes Publics la semaine dernière, et qui n'est pas complet, que, depuis 1921, le "Soleil" a reçu à même les fonds publics de la province la somme de \$3,384,979, à venir au 31 décembre 1935. Cela fait des versements annuels moyens de \$225,665, pour cette période de quinze ans; c'est presque \$20,000 par mois, exactement \$750 pour chaque jour où le "Soleil" a paru. Et cet état est incomplet; on y a oublié les annonces, etc. M. Gagnon doit en produire un plus au point, ces jours-ci.

LES PAIEMENTS AU "SOLEIL"

Voici comment se répartissent les paiements annuels faits au "Soleil" à même les fonds de la province, depuis 1921:

1921	\$ 195,286.29	1929	186,984.91
1922	182,100.92	1930	255,145.30
1923	186,390.64	1931	253,822.77
1924	206,873.11	1932	212,749.74
1925	238,048.65	1933	229,840.22
1926	202,612.45	1934	248,726.89
1927	148,822.43	1935	256,458.04
1928	208,517.34		
Total			\$3,212,379.70

ET LES COMMISSIONS AUSSI...

En sus de ces \$3,212,379.70 le "Soleil" a reçu de différentes commissions établies par le gouvernement provincial, une somme additionnelle de \$172,599.32, pendant le même temps ce qui forme le chiffre global de \$3,384,979.32. Et cela est incomplet, ne dit pas toute la vérité.

Cette somme de \$172,599.32 se répartit ainsi entre les différentes commissions gouvernementales, en apparence dépendantes du ministère, en réalité toutes astreintes à la dictature d'un ministre, et présidées, toutes tant qu'elles sont, par des amis ou des grands commis du ministère, qui ont tous les égards qu'il faut pour les ordres qu'ils en reçoivent:

1921	\$1,057.24	1929	778.87
1922	61.27	1930	503.20
1923	94.54	1931	1,159.67
1924	1,330.21	1932	382.71
1925	405.31	1933	206.73
1926	5.99	1934	317.08
1927	349.92	1935	352.67
Total			\$7,005.41

COMMISSION MUNICIPALE DE QUEBEC

1935	\$3,564.16	1933	1,229.40
1934	2,234.90	1932	776.74
Total			\$7,805.20

COMMISSION DES OPERATIONS FORESTIERES

1935	\$206.86
------	----------

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

1922	\$8,324.60	1929	1,640.29
1923	5,009.91	1930	11,843.67
1924	5,309.60	1931	7,850.12
1925	7,996.72	1932	5,312.79
1926	8,780.55	1933	7,141.06
1927	5,144.55	1934	4,005.82
1928	5,956.36	1935	3,935.58
Total			\$82,511.62

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

1922	\$ 27.19	1930	173.00
1924	169.84	1931	60.12
1925	299.45	1932	30.00
1926	712.91	1933	23.70
1928	205.34	1934	82.80
1929	179.80	1935	406.95
Total			\$2,471.10

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

1929	\$ 2,990.27	1933	6,364.49
1930	2,971.46	1934	6,008.71
1931	11,156.26	1935	5,320.64
1932	10,487.74		
Total			\$45,299.57

COMMISSION DES EAUX COURANTES

1921	\$ 567.86	1929	1,982.65
1922	1,070.19	1930	1,930.43
1923	1,151.51	1931	2,225.67
1924	1,046.78	1932	1,521.07
1925	1,067.07	1933	1,567.94
1926	1,131.74	1934	1,616.59
1927	1,375.00	1935	1,815.28
1928	1,495.78		
Total			\$21,565.56

ET LES 1,036,000 DE LA "SIGNS OF CANADA"

Il faut aussi noter le cas particulier de la "Signs of Canada Ltd.", président et directeur général: O.-A. Bériau, fonctionnaire, directeur de l'Artisanat de la province, organisateur électoral. Il a vendu à la province, depuis un certain nombre d'années, des signaux, plaques d'automobiles, etc., pour une somme de \$1,036,000 à ce qui ressort d'un état produit par M. Bériau, lui-même ces jours derniers. Lui, sa femme, ses fils, un de ses employés sont les seuls actionnaires de la "Signs of Canada", industrie familiale, si l'on peut dire. M. Bériau reçoit en outre, à titre de fonctionnaire, une somme approximative de \$4,200 par année. Et il organise des assemblées et des élections.

Billet de soir

"Un peuple se suicide"

Tel est le titre du premier article du premier supplément illustré d'un quotidien québécois de langue française. Il est signé d'un nom américain; le dessin est d'un Américain; le journal en a acheté les droits de reproduction d'un syndicat américain. Il s'agit de la disparition d'une peuplade sauvage, aux Etats-Unis. On a traduit cela en français, et c'est tout.

Même supplément, page 3, série de dessins plus ou moins humoristiques (strips) de McManus, caricaturiste américain; page 5, article d'une Américaine, Janet Gagnor; pages 6, 7, 8, 9, d'autres articles ou dessins en série américains; page 11, dessins américains; pages 12 et 13, textes et dessins américains; page 14, moitié de page empruntée à un syndicat américain; pages 15 et 16, dessins et textes aussi achetés aux Etats-Unis. Voilà un supplément vraiment canadien.

FRANCO

Bloc-notes

Le chef de la jeunesse catholique de France nous déclare :

"L.A.C.J.F. peut être considérée comme la préfiguration de la société future"

"Classes sociales, personnalités nationales, elle ne les supprime pas, elle les accepte, mais pour les faire travailler en collaboration" — La spécialisation — Plus de 200,000 membres

(Entrevue accordée spécialement pour le Devoir)

A l'heure où ces lignes paraissent, les fêtes du Cinquantenaire de l'A.C.J.F. battent leur plein. Cinquante mille jeunes catholiques sont réunis à Paris, samedi matin, au lieu de la messe, Saint-Sulpice et la salle d'ouverture au Palais de la Mutualité. Dimanche, Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes, ancien président général de l'Association, adressait la parole à cette foule immense. Aujourd'hui, journée pontificale, après la grand'messe pontificale en plein air célébrée au cœur de Paris, on tiendra la dernière assemblée au stade de Colombes (parce qu'il n'y a pas dans Paris de salle assez vaste) et des chœurs parés célébreront la "collaboration sociale" de ceux qui sont unis dans la Rédemption.

Et voici l'événement attendu que nous adressons ce propos, de Paris, notre collaborateur André Laurendeau.

A l'heure où j'écris ces lignes, il régnait un secret général de l'A.C.J.F. une vive animation. Depuis près d'un an on prépare la célébration du cinquantenaire. Car plutôt que marquer une étape, on prétend par elle inaugurer des conquêtes nouvelles.

C'est ce que m'explique André Colin, président général de l'A.C.J.F. dans le modeste édifice de la rue d'Assas, où il me reçoit fraternellement. Nous nous établissons tout de suite en terrain d'amitié et nous causons.

Tandis que l'entretien se déroule, on vient demander des ordres à André Colin, ou lui donner des renseignements: le voit passer vivement d'un visiteur à l'autre, réder sans impatience mais sans hésitation les cas les plus divers. Il me confie:

Ainsi, ce n'est pas une mince affaire qu'organiser à Paris une réunion de cinquante mille jeunes catholiques. Cela pose des problèmes invraisemblables: depuis ceux du logement jusqu'à ceux des manifestations publiques.

Mais il dit cela du ton d'un homme que les difficultés mettent en verve. Nous ne nous attardons pas à ces "questions de cuisine". M. Colin aborde immédiatement le problème central.

Orientation nouvelle — Vous savez, commença-t-il, que l'A.C.J.F. a pris depuis quelques années une orientation nouvelle. La spécialisation est née en 1927. Déjà le chanoine Gardin avait inauguré son expérience en Belgique. Son succès suscita l'initiative d'un jeune ouvrier de Clichy et de quelques aumôniers.

Il faut vous dire que dans l'esprit de ses fondateurs, l'A.C.J.F. était avant tout un foyer d'apostolat et un centre de formation sociale pour la jeunesse étudiante. Ce n'est que plus tard que l'Association a ouvert ses cadres aux autres jeunes.

Mais alors on s'est aperçu que pour parler aux ouvriers, aux paysans, aux marins, il fallait être soi-même ouvrier, paysan, marin, et rendre les cadres plus souples. Déjà, avant l'apparition de la J.O.C., l'A.C.J.F. avait fondé des "Commissions centrales ouvrières". C'est après quelques tâtonnements qu'on est parvenu à la formule actuelle, qui est assurément plus compréhensive que les deux autres.

En somme, les deux desirs se sont rencontrés. Ainsi, les mouvements nouveaux n'ont suscité aucune animosité chez les équipes anciennes? — A part d'inevitables froissements individuels, aucune animosité. Les mouvements spécialisés (sauf la J.M.C., jeunesse maritime catholique) sont nés au sein de l'A.C.J.F. et leur fondation n'a donné naissance à aucun conflit.

Après la J.O.C., ce fut la J.M.C., puis la J.E.C., puis la J.A.C. (Jeunesse catholique), qui s'adressait à un reste: nous nous sommes vite rendu compte que cela était faux. En fait, il s'agissait de pénétrer la classe bourgeoise; ce fut la J.I.C. Maintenant, la structure sociale de l'A.C.J.F. est complète.

Comment pour répondre à une objection que je n'ai pas encore formulée, M. Colin poursuit:

Or, nous n'espérons pas les résultats que nous avons obtenus. En particulier chez les paysans, que nous accueillons à l'arrivée dans leur désarroi, nous formons des groupes d'amitié. Nous découvrons ainsi des militants nouveaux qui, une fois retournés chez eux, fonderont des groupements d'action catholique. On aboutit à ce qui aurait pu paraître paradoxal: la caserne, source de militants!

Effectifs — Cette dernière réflexion nous conduit sur le terrain des chiffres. Nous savons de quelle qualité est cette élite de la jeunesse française et catholique. Mais est-elle nombreuse? — Nous sommes un peu plus de deux cent mille activistes en France, me répond le président général.

— C'est un chiffre intéressant. — Et cependant, il ne donne pas une pleine idée de notre rayonnement. Chaque mouvement publie toute une série de journaux: la J.E.C. fait paraître à elle seule *Jeunes Equipes, Chantiers, l'Appel de la JEC et Messages*.

Or voici quelques nouveaux chiffres. La *Jeunesse ouvrière*, organe de pénétration de la J.O.C., tire à 95,000 exemplaires, et à 150,000 dans les semaines de propagande. La *Jeunesse agricole* tire à 40 ou 50,000 exemplaires, *l'Appel de la J.E.C.* à 10,000, *Jeunesse (J.I.C.)* également à 10,000.

Problème d'actualité — J'aborde une question qui m'est chère: — Au sujet des rapports entre le national et le religieux: le patriotisme vous semble-t-il conciliable avec l'action catholique? — Le patriotisme? — M. Colin ne semble pas saisir l'opportunité de mon interrogation. Il ajoute en souriant: — Mais c'est une vertu!

Assurément, l'amour qu'on porte à son pays ne doit pas faire oublier le prochain d'outre-frontière. Nous serons d'autant plus et d'autant mieux patriotes que nous respectons le patriotisme des autres. C'est d'ailleurs cette pratique de la vertu chrétienne de patriotisme que nous enseignons aux jeunes membres de nos mouvements.

La politique, au contraire, ainsi que vous avez pu le constater, s'enfonce actuellement dans la plus grande confusion: la droite prend certaines positions de la gauche, que celle-ci abandonne au bénéfice d'autres qu'elle condamne. — La politique elle-même ne vous

enlève-t-elle pas un certain nombre de militants? — La propagande de nos ligues nous prive de quelques jeunes qui nous auraient volontiers suivis si on ne leur avait fait croire qu'ils font de la politique alors qu'ils ne font que du tapage... Oui, cela a pu détourner quelques bonnes volontés de travail profond et réel; mais cette propagande n'a pas pénétré dans nos rangs.

Vous savez que nous nous absté- nous rigoureusement de toute lutte politique. Cela a accru notre originalité et nous a amenés à voir la portée civique de l'action catholique. J'ai pu écrire dans la *Vie catholique*: "En travaillant chacun dans son milieu à le transformer, chacun de nos militants rend au pays le plus grand des services. Il nous paraît qu'au-dessus des multiples présents cette action de ré- forme profonde, qui va jusqu'aux bases mêmes de la société, restaure singulièrement la notion de service public."

L'abstention de la vie politique n'est pas pour nous une mutilation. L'A.C.J.F. est profondément son pays. Ce qui, désormais, compte le plus, ce n'est pas la politique mais le social.

Adaptation nécessaire — Je demande alors à M. Colin si la spécialisation telle qu'il me l'a dépeinte est exportable d'un pays à un autre? Il me répond sans hésiter qu'elle l'est, mais il ajoute aussitôt:

Ceci se présente un danger. Je déclare que pour qu'un apostolat soit vrai, il faut qu'il soit adapté. Gardons-nous de discuter dans l'abstrait et de couper le gâteau sans plus de cérémonies... Nous devons étudier la situation de chaque pays; bien plus, la situation de chaque région. Il y a des principes d'action catholique qui sont universels, mais nulle part ils ne s'appliquent exactement de la même façon.

L'entrevue achève. M. Colin tient à me dire un mot des fêtes qui approchent.

Le Cinquantenaire — La célébration du Cinquantenaire vient à point, remarque-t-il. Pour évoquer nos origines et notre passé, sans doute; surtout, pour relancer les jeunes dans un plus large mouvement de conquête, il faut leur donner un désir plus ardent et un sens plus aigu de la collaboration sociale.

Tout a été conçu dans ce sens. Notamment les deux chœurs parlés de la journée jubilaire. Le premier s'appelle *Collaboration sociale*; le second, d'Henri Ghéon, *Unis dans la Rédemption*, se termine à peu près ainsi:

"Faites, Seigneur, que par notre vie et notre apostolat nous continuions votre sacrifice rédempteur!"

C'est ce qu'entre nous nous appelons la Rédemption en marche. Et dégageant le sens profond de l'exposé qu'il vient de faire, le président général de l'A.C.J.F. déclare:

L'A.C.J.F. peut être considérée comme la préfiguration de la société future. Classes sociales, personnalités nationales, elle ne les supprime pas, elle les accepte, mais pour les faire travailler en collaboration.

André LAURENDEAU

Le jubilé d'or des Frères de l'Instruction chrétienne

A CHAMBLEY ET A LAPRAIRIE — Le pèlerinage-souvenir des anciens élèves des Frères de l'Instruction Chrétienne a remporté un succès triomphal.

A deux heures, trois cents autos et autobus quittant le parc LaFontaine, roulerent vers Chambley, où, dans la cour du collège, S. Ex. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, bénit un monument commémoratif au Frère Ulysse, pionnier des Frères de l'Instruction Chrétienne au Canada.

M. Y. Charon, P.S.S., ancien élève, le R. F. Epiphane, directeur, M. Omer Barrière, de l'Amicale, S. E. Fr. Anatolus-Louis, provincial, portèrent la parole, puis on se remit en route pour Laprairie.

Un salut solennel du T. S. Sacrement réunit les pèlerins à l'église paroissiale; puis, à la suite des vaillants cadets de l'Ecole supérieure Saint-Thomas, trois mille anciens se dirigèrent vers la maison principale des Frères, aux accords de la fanfare Sainte-Elisabeth, reconstituée pour l'occasion.

Suivirent la bénédiction et le dévoilement d'un magnifique monument au vén. J.-M. de la Mennais, fondateur de la congrégation. Prirent la parole, MM. Rodolphe Laplante, Albion Jetté, Roméo Lorrain, M.P.P., l'abbé A. Forget, visiteur des écoles, S. Ex. le délégué apostolique, et le R. F. Louis-Arsène, assistant du supérieur général.

Deux nouvelles compositions de Perosi — Cité du Vatican, 1er juin (P.C. Havas). — Deux nouvelles compositions inédites de Mgr Perosi ont été exécutées dimanche à la Basilique de Saint-Pierre à l'occasion du 80e anniversaire du Souverain Pontife.

La première de ces compositions inédites du maître de la chapelle pontificale est un *Oremus pro pontifice* d'un très bel effet vocal. La deuxième est un chant *Ad multos annos* à quatre voix que le musicien a dédié au Saint-Père à l'occasion de son anniversaire. Il se compose de trois strophes par lesquelles la masse chorale qui, dans l'esprit de l'auteur, représente la foule des fidèles adresse des vœux au Pape. Au cours de la cérémonie à la chapelle Sixtine on a exécuté sous la direction de Mgr Perosi une grand'messe que le musicien a composée pour la cérémonie de la canonisation de Dom Bosco.

S. E. Mgr Michaud est arrivé au Canada

Le vicaire apostolique de l'Ouganda visite pour la première fois son pays natal depuis sa nomination et son sacre — Quelques notes sur son voyage d'Afrique au Canada

Il y a neuf ans, le Père Joseph-Georges-Edouard Michaud partait du Canada pour les missions d'Afrique. Il rentre aujourd'hui au pays, revêtu des honneurs de l'épiscopat. C'est son premier voyage au Canada depuis sa nomination et son sacre comme vicaire apostolique de Tabora, évêque titulaire de Zabi et comme vicaire apostolique de l'Ouganda depuis 1932. C'est la première fois que ses parents ont la joie de l'accueillir comme évêque.

Son Excellence Mgr Michaud, natif de Ste-Anne de Bellevue, ancien élève du séminaire de Montréal, est arrivé à Montréal hier soir à bord du paquebot *Ausonia*, sous le simple nom de Père Michaud. Toute sa famille était quand même sur les quais pour le saluer.

Mgr Michaud a consacré sa vie de missionnaire aux missions de l'Ouganda, depuis 1911, dès le lendemain de son ordination sacerdotale à Carthage.

Depuis 1932, Mgr Michaud est coadjuteur cum futura succession du vicariat apostolique de l'Ouganda. L'Ouganda occupe maintenant, grâce au sang de ses martyrs, indigènes et missionnaires, l'un des premiers rangs des missions africaines. Il y a près d'un quart de million de baptisés dans le vicariat de Mgr Michaud. Le zèle des néophytes rappelle celui des premiers chrétiens.

Mgr Michaud nous a fourni quelques notes sur son long voyage d'Afrique au Canada. Il a quitté ses missions le lendemain de la fête du voyage Mgr Trudel, ancien élève du séminaire de Ste-Thérèse, son

successeur comme vicaire apostolique de Tabora, et plusieurs Canadiens. Mgr Michaud a fait ensuite un voyage de 24 jours en bateau pour atteindre Marseille. Il a passé trois semaines à Rome, a eu un entretien important avec le Saint-Père, s'est aussi entretenu avec les cardinaux de la Congrégation de la Propagande, a fait un séjour au Collège canadien. A la fin de mars, moins de deux mois avant sa mort, le cardinal Lépicière, préfet des congrégations religieuses, a causé longuement avec Mgr Michaud.

De Rome, Mgr Michaud a fait route vers Paris. Il est retourné à la Maison Carrée, à Alger, en Afrique, pour le chapitre général de sa communauté. A Pâques, il avait la consolation de célébrer une messe pontificale à Notre-Dame d'Afrique, sanctuaire célèbre et fréquenté. Enfin Mgr Michaud a passé trois semaines en Angleterre avant de rentrer au Canada.

Le vicaire apostolique de l'Ouganda ira bientôt à Ste-Anne de Bellevue, sa paroisse natale, visiter une messe solennelle un dimanche. Dans un mois environ, il visitera les maisons de Québec et d'Everest, des Pères Blancs. Hier, à son passage à Québec, son frère, M. Michaud, ingénieur à Port-Alfred, a pu converser avec lui quelques instants. Aujourd'hui, Mgr Michaud rend visite à sa soeur d'Outremont, Mme Normandin.

Cet avant-midi, le vicaire apostolique de l'Ouganda a présenté ses hommages à Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal.

Le cinquantenaire de l'Association catholique de la jeunesse française

Neuf cardinaux assistent à l'ouverture du congrès — Le cardinal Dougherty officiait à la messe pontificale, hier matin, à Notre-Dame de Paris — Sermon du R. P. Lalande — Allocution d'ouverture de M. Charles Colin, président général

Paris, 1er juin (P.C. Havas) — Le congrès jubilaire de l'Association catholique de la Jeunesse française s'est ouvert samedi dernier au cours de la matinée en présence de neuf cardinaux par deux grandes manifestations à la fois religieuses et civiles.

Après une messe de communion dans le cadre sévère de la vieille église Saint-Sulpice, il y eut une réunion enthousiaste de l'assemblée dans la grande salle de la mutualité qui était archicomble de la foule des membres de l'association. Parmi les cardinaux, outre le cardinal Baudrillard, recteur magnifique de l'Institut catholique, qui officiait le matin dans l'église sulpicienne toute proche du grand centre d'études de la jeunesse catholique qu'il dirige, huit autres princes de l'Eglise en capsa magna rehaussaient de leur présence le chœur de l'Eglise. On remarquait particulièrement quatre cardinaux étrangers dont le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie, qui officia dimanche pontificalement dans l'église-cathédrale Notre-Dame de Paris.

Dès les premières heures de la matinée de nombreux autocars et automobiles déversèrent dans les rues de la capitale une foule de congressistes venus de la province la plus proche tandis que de tous côtés de la rive gauche et au sud, si de la rive droite de la Seine des groupes divers de jeunes gens accompagnés de leurs aumôniers de tous les ordres, réguliers et séculiers, portant à la boutonnière la croix blanche du congrès se pressaient vers la place Saint-Sulpice et envahissaient la nef de l'église.

Au cours de la messe, le R. P. Lalande, en prononçant une chaleureuse allocution après l'évangile, a remercié Dieu des grâces qu'il a accordées à l'A.C.J.F. et a salué le cardinal Baudrillard à double titre de cardinal représentant le souverain pontife et la hiérarchie à laquelle l'association est soumise et de recteur de l'Institut catholique, ami et conseiller de la jeunesse. Le cardinal, à l'issue de la messe, a tenu à bénir solennellement les drapeaux de l'association. Après la cérémonie religieuse, la foule immense de jeunes gens envahissant les trottoirs a parcouru les rues qui séparent l'église Saint-Sulpice de la vaste salle de la Mutualité rapidement remplie au point que de nombreux auditeurs durent demeurer aux portes.

Sur l'estrade avaient pris place les dirigeants de l'association accompagnés du R. P. Lalande, au milieu de forêts de drapeaux de l'association.

"Jouvez le congrès du cinquantenaire de l'A. C. J. F. avec des pensées d'espérance, a déclaré le président général Charles Colin, après un l'assistance tout entière entonné le *Veni Creator*, car nos anciens aussi ont connu des temps où régnait la méchanceté et l'égoïsme ce qui ne les a pas empêchés de se donner pour donner aux hommes la justice et la charité sociale".

Mette le christianisme dans toute la vie, telle est la devise de l'A. C. J. F. Les jeunes qui continuent les anciens sont "sociaux parce que catholiques".

Après la présentation des divers rapports sur les divers aspects de l'oeuvre de l'Association, sur la vie spirituelle, la vie sociale et la vie politique, la première assemblée du congrès jubilaire fut levée.

Au cours de l'après-midi, laissée libre pour permettre la visite de la capitale par les congressistes, la plupart des quartiers de Paris, particulièrement ceux de la rive sulpicienne et du centre ont été envahis par les promeneurs porteurs de l'insigne du congrès allant par petits groupes ou au contraire par bandes d'originaires de la même province,

La maison "Dupuis Frères"

On nous fait remarquer que le service du buffet à l'Université de Montréal, vendredi soir, a été fait par la maison Dupuis Frères, que Mire Arthur Vallée, c.r., président de la réunion, a félicité du menu et du service.

Le négus ira à Genève

Paris, 1er. (S.P.A.) — Un porte-parole de la légation d'Ethiopie dit que l'empereur Haïlé Sélassié sera à Genève pendant la session que le Conseil de la Société des nations commença le 15. Il a ajouté que l'empereur ne cherchera probablement pas à intervenir en personne lorsque le Conseil s'occupera de la question italo-éthiopienne.

Nouveau nonce à Madrid

Madrid, 1er (S.P.A.) — Le gouvernement de l'Espagne consent à ce que Mgr Ceresi, présentement nonce à Buenos-Ayres, occupe la nonciature de Madrid.

L'arrivée de la "Queen-Mary" à New-York

Radio-Canada diffusera cet après-midi, vers 4 heures, l'arrivée à New-York du *Queen Mary*. Radio-Canada commencera ses émissions à 3 h. 45 par un concert d'orchestre.

Noyé dans la rivière Saint-Louis

Les Trois-Rivières, 1er. (D.N.G.) — Un jeune homme d'une trentaine d'années, Henri Hardy, de Sainte-Georgette, s'est noyé hier soir, vers onze heures, dans la rivière Saint-Louis, près de Sainte-Georgette.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

MONUMENT NATIONAL Jeudi 11 Juin à 8 h. 15 p.m. AU BENEFICE D'UNE BONNE OEUVRE Une seule représentation de Pas de Prêtre Entre Toi et Moi par l'Union Dramatique de Québec

Justice pour Polytechnique (Suite de la 1ère page) nistre de l'immigration, ministre de la Colonisation, ministre de l'Intérieur, il est l'administrateur des Affaires indiennes, il est aussi ministre des Mines.

LE TABAC A PRISER LANDRY est reconnu le meilleur pour économiser le revenu. Une visite à ses bureaux vous permettra de voir les plans de tous les ponts de tous les navires et de toutes les classes. Pas de frais d'inscription.

BILLETTS DE NAVIRES Les réservations se font toujours nombreuses pendant la saison. Il serait donc prudent de vous inscrire à l'avance et de vous assurer ainsi le meilleur choix de places.

AMERICAN EXPRESS 1188 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal Téléphone: LANcaster 6155 Les chèques de voyageurs de l'American Express sont constamment en fonds.

Emile BENOIST Pour les vingt ans de Collette par Monique LEVALLET-MONTAL C'est un essai de morale familiale que l'on ne saurait trop recommander et que toutes les éducatrices devraient mettre entre les mains des jeunes filles qu'elles dirigent.

Volume de 285 pages, format bi-bibliothèque. En vente au Service de Librairie du Devoir, au comptoir ou par la poste, \$1.00.

"Mesure de notre taille" (par VICTOR BARBEAU) L'opinion de la critique et des lecteurs L'EGLISE: "Si on se ressaisit, "Mesure de notre taille" et l'esprit qui l'anime ont sur une grande part de mérite."

"Mesure de notre taille" (par VICTOR BARBEAU) L'opinion de la critique et des lecteurs L'EGLISE: "Si on se ressaisit, "Mesure de notre taille" et l'esprit qui l'anime ont sur une grande part de mérite."

"Mesure de notre taille" (par VICTOR BARBEAU) L'opinion de la critique et des lecteurs L'EGLISE: "Si on se ressaisit, "Mesure de notre taille" et l'esprit qui l'anime ont sur une grande part de mérite."

"Mesure de notre taille" (par VICTOR BARBEAU) L'opinion de la critique et des lecteurs L'EGLISE: "Si on se ressaisit, "Mesure de notre taille" et l'esprit qui l'anime ont sur une grande part de mérite."

NECROLOGIE AMIREAULT — A Minneapolis, à 65 ans, Georges Amireault. OMBRETT — A Montréal, le 29, à 68 ans, Ombrette, épouse de M. Ombrette. OMBRETT — A Montréal, le 29, à 68 ans, Ombrette, épouse de M. Ombrette.

Demain: MARDI, 2 juin 1936
De l'Octave, 4 h. 15.
Lever du soleil, 4 h. 15.
Coucher du soleil, 7 h. 46.
Coucher de la lune, 2 h.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

ORAGEUX.
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 76.
Minimum 54.
Même date l'an dernier 71.
Minimum aujourd'hui 54.
Même date l'an dernier 57.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.36.
CHIFFRES FOURNIS PAR LA MAISON
M.-R. de Meul, 300-8 St-Denis, Montréal.

Le procès d'Armand Laflamme aux Assises

Echo de l'assemblée Taschereau au marché Saint-Jacques — La Sûreté municipale avait mobilisé 197 officiers-constables pour cette assemblée — Le capitaine Hébert dit qu'aucun groupe des manifestants ne semblait organisé et que la majorité des 15.000 auditeurs de l'extérieur huaient les orateurs — Le témoin Pierre Blouin ne peut prouver que l'accusé lui ait personnellement promis de l'argent

On a commencé, aux Assises, ce matin, le procès d'Armand Laflamme, accusé d'avoir, le 20 novembre dernier, induit et conseillé, promis de payer et payé subrepticement un certain nombre de gens connus et inconnus pour se rendre au marché Saint-Jacques où se tenait une assemblée dont le principal orateur était le premier ministre de la province, M. Taschereau, et pour y causer des dommages à l'immeuble du marché Saint-Jacques, au détriment de la paix publique.

On a commencé, aux Assises, ce matin, le procès d'Armand Laflamme, accusé d'avoir, le 20 novembre dernier, induit et conseillé, promis de payer et payé subrepticement un certain nombre de gens connus et inconnus pour se rendre au marché Saint-Jacques où se tenait une assemblée dont le principal orateur était le premier ministre de la province, M. Taschereau, et pour y causer des dommages à l'immeuble du marché Saint-Jacques, au détriment de la paix publique.

Le procès est présidé par le juge Lucien Cannon. Me Gerald Fauveux occupe pour la Couronne et Me Philippe Monette, pour la défense.

Le témoin suivant, le capitaine Arthur Hébert, du poste no 4, était en service, à l'extérieur du marché Saint-Jacques, le soir de l'assemblée du 20 novembre. Il jure qu'à sa connaissance aucun des groupes de manifestants ne semblait organisé. Il n'a pas remarqué parmi les manifestants un groupe spécial parmi les autres. Il déclare aussi que la majorité des 15.000 personnes criaient: "Chou! A bas Taschereau, à bas le cabinet." Mais il ajoute qu'il est bien probable que beaucoup parmi les 15.000 n'approuvaient pas les manifestants et que ceux-là étaient mécontents de ne pouvoir entendre les discours.

23 vitres brisées

Le premier témoin, M. Joseph Dansereau, employé au marché Saint-Jacques en qualité de portier et de gardien, a déclaré qu'après l'assemblée du 20 novembre, il a constaté que 23 vitres de la salle où se tenait l'assemblée avaient été cassées par des manifestants. Lui et d'autres employés ont trouvé beaucoup de cailloux sur la couverture de l'immeuble du marché ainsi que dans la salle de l'assemblée.

Le témoin suivant, le capitaine Arthur Hébert, du poste no 4, était en service, à l'extérieur du marché Saint-Jacques, le soir de l'assemblée du 20 novembre. Il jure qu'à sa connaissance aucun des groupes de manifestants ne semblait organisé. Il n'a pas remarqué parmi les manifestants un groupe spécial parmi les autres. Il déclare aussi que la majorité des 15.000 personnes criaient: "Chou! A bas Taschereau, à bas le cabinet." Mais il ajoute qu'il est bien probable que beaucoup parmi les 15.000 n'approuvaient pas les manifestants et que ceux-là étaient mécontents de ne pouvoir entendre les discours.

Dommages de \$140 environ

M. Charles-Arthur Mathieu, ingénieur civil, assistant-surintendant des édifices municipaux pour la Ville de Montréal, a fait l'estime des réparations à effectuer à l'immeuble du marché, au lendemain de l'assemblée Taschereau. Il y avait 22 vitres de cassées et la ville a dû payer environ \$140 pour défrayer le coût du remplacement de ces vitres.

Le témoin suivant, le capitaine Arthur Hébert, du poste no 4, était en service, à l'extérieur du marché Saint-Jacques, le soir de l'assemblée du 20 novembre. Il jure qu'à sa connaissance aucun des groupes de manifestants ne semblait organisé. Il n'a pas remarqué parmi les manifestants un groupe spécial parmi les autres. Il déclare aussi que la majorité des 15.000 personnes criaient: "Chou! A bas Taschereau, à bas le cabinet." Mais il ajoute qu'il est bien probable que beaucoup parmi les 15.000 n'approuvaient pas les manifestants et que ceux-là étaient mécontents de ne pouvoir entendre les discours.

197 officiers-constables

L'inspecteur Arthur Maranda, de la Sûreté Municipale, qui en était en charge, le soir de l'assemblée du marché Saint-Jacques, a révélé que, dès le début de l'assemblée, voyant qu'il y avait de la poudre dans l'air, il a pris des mesures d'urgence pour parer à toute éventualité et faire observer la paix publique.

Le témoin suivant, le capitaine Arthur Hébert, du poste no 4, était en service, à l'extérieur du marché Saint-Jacques, le soir de l'assemblée du 20 novembre. Il jure qu'à sa connaissance aucun des groupes de manifestants ne semblait organisé. Il n'a pas remarqué parmi les manifestants un groupe spécial parmi les autres. Il déclare aussi que la majorité des 15.000 personnes criaient: "Chou! A bas Taschereau, à bas le cabinet." Mais il ajoute qu'il est bien probable que beaucoup parmi les 15.000 n'approuvaient pas les manifestants et que ceux-là étaient mécontents de ne pouvoir entendre les discours.

Blouin n'a reçu aucune promesse de l'accusé

Un des principaux témoins de la Couronne, Pierre Blouin, déclare que lui et une quinzaine d'autres jeunes gens ont été attirés au comité du candidat Auger par un certain M. Brissette qui leur a demandé d'aller à l'assemblée Taschereau et d'empêcher les orateurs de parler en faisant du bruit.

Le témoin suivant, le capitaine Arthur Hébert, du poste no 4, était en service, à l'extérieur du marché Saint-Jacques, le soir de l'assemblée du 20 novembre. Il jure qu'à sa connaissance aucun des groupes de manifestants ne semblait organisé. Il n'a pas remarqué parmi les manifestants un groupe spécial parmi les autres. Il déclare aussi que la majorité des 15.000 personnes criaient: "Chou! A bas Taschereau, à bas le cabinet." Mais il ajoute qu'il est bien probable que beaucoup parmi les 15.000 n'approuvaient pas les manifestants et que ceux-là étaient mécontents de ne pouvoir entendre les discours.

Discussion des projets pour l'administration de Montréal

Séance au palais de justice du sous-comité du comité des bills privés — Discours de MM. Schubert, Raynault et Biggar

Le sous-comité du comité des bills privés chargé d'étudier les projets de modification de l'administration de Montréal a siégé ce matin au palais de justice, à Montréal. M. T. D. Bouchard présidait. On remarquait dans la salle un grand nombre de députés et d'échevins de Montréal, et des représentants de divers groupes et associations. Citons entre autres: MM. les ministres David et Mercier, MM. les députés Gouin, Rochefort, Monk, Lesage, Tremblay, Gault, Lauriault, Bédaride, Turcotte, Lorrain, Caron, Bergevin, M. le maire Houde, M. le conseiller Ferland, de Verdun; MM. les échevins de Montréal: Savignac, Raynault, Taillefer, Weldon, Biggar, Schubert, Bray, Pharaud, Lacombe, Bélanger, Moreau, Filion, Caron, Brien, Dubreuil, Riel, Gillmor, O'Connell, Jarry, Hogan, Rochon, Layton; M. Joseph Filion, ancien député; M. Guillaume Saint-Pierre, chef du contentieux de Montréal; M. Etienne Gauthier, greffier de la ville; MM. Rosario Messier, Emery Sauvé, Lévis Lorrain, Bernard Bissonnette, et un grand nombre d'autres.

Le système des gouvernements fédéral et provincial est le même que le système municipal; des gens se font élire et nomment un cabinet, et l'on ne parle pas de changer le système. Un comité sérieux qui étudierait la situation de Montréal recommanderait nécessairement une augmentation de la taxation.

Deux projets

Au début de la réunion on a présenté deux projets.

Le paquebot "Queen Mary" accomplit sa première traversée de l'Atlantique en 4 jours, 12 heures et 24 minutes

Comparaison avec celle de la "Normandie" — Vitesse moyenne de 29 noeuds .133

A bord du paquebot "Queen Mary", 1er juin. (par George Hamilton, de la Canadian Press). — Le super-paquebot anglais "Queen Mary" a accompli sa première traversée de l'Atlantique en 4 jours, 12 heures, 24 minutes, selon ce qu'on a annoncé à bord au moment où le navire s'approchait de la Quarantaine.

Le record établi par la "Normandie" l'an dernier pour la traversée de l'Atlantique de l'est à l'ouest était de 4 jours, 3 heures, 13 minutes, 38 secondes. La "Normandie" cependant avait suivi la route de 193 milles plus courte que le trajet accompli par le paquebot "Queen Mary". La traversée du navire anglais a été calculée du bris-lames de Cherbourg au phare Ambrose, tandis que le navire français avait pris comme point de départ Bishop's Rock, dans la Manche.

Un autre de même taille

On mande de Londres que la ligne Cunard-White Star songe déjà à entreprendre, avec le concours financier du gouvernement de Grande-Bretagne, la construction d'un navire de la même taille que le Queen Mary. Des crédits de \$25 millions seraient disponibles.

La "Normandie" se croise

Les deux géants de l'Atlantique, le Queen-Mary et la Normandie, se sont croisés sur la mer samedi, mais la distance et le brouillard les empêchèrent de se voir. Ils ont néanmoins communiqué ensemble par T.S.F. et ont échangé des souhaits d'heureuse traversée. Le commandant du Queen-Mary, le capitaine sir Edgar Britten, a déclaré que les résultats dépassent les plus belles espérances.

Le coût d'administration à Montréal est très bas.

Il expose comment depuis quelques années la dette de Montréal a augmenté de quelque 860 millions, et il dit que le mal vient de ce que Montréal a un système de taxation désuet. Les autres grandes villes du continent ont des taxes qui fluctuent selon les besoins. Ici nous avons des taxes fixes. Par exemple, la taxe scolaire est fixe et basée sur la valeur de l'évaluation. Si on avait l'évaluation diminuée la taxe resterait la même et les revenus des écoles en seraient affectés.

Mort de Mgr Olichon

Mgr Olichon, dont le nom est très connu de tous ceux qui s'intéressent aux oeuvres missionnaires, est mort à Paris dans la nuit du 19 au 20 mai. Il était né en 1878.

"Si je deviens maire"...

M. Raynault. — Si je deviens maire ce ne sera pas parce que je l'aurai voulu, mais parce que les citoyens l'auront voulu. Plusieurs personnes ont applaudi cette déclaration. M. Gouin. — Pensez-vous qu'à la prochaine session il y aura plus d'accord qu'aujourd'hui? M. Raynault. — Peut-être que oui. Parmi les gens irrédicibles en présence certains ne sont pas seuls, ils appartiennent à des associations qui peuvent modifier leurs vues et faire des compromis.

M. Bouchard ne reculera pas

Tant qu'il sera ministre et commissaire du chômage il travaillera à l'application de son plan de résorption du chômage par le travail. Le "Front populaire" avait promis sa "paisible attention". Tant qu'il sera ministre des affaires municipales et commissaire du chômage de la province de Québec, M. Damien Bouchard travaillera à l'application de son plan de résorption du chômage par le travail. Ce ne sont pas des manifestations hostiles comme celles de samedi soir à l'Arena Mont-Royal qui le feront reculer.

M. Bouchard ne reculera pas

Le ministre, généralement paisible et souriant, en présence des journalistes, était remuant ce matin. Il ne restait pas assis un instant à son pupitre. Il arpentait son bureau à pas décidés. On aurait dit un lion en cage. Il a catégoriquement déclaré que les chômeurs des grandes villes, comme ceux des petites, le font déjà travailler en retour de leurs allocations. Allons-nous travailler, nous, dit-il, seulement pour faire vivre les chômeurs de Montréal et de Québec? Je ne rien faire, quand les chômeurs de Joliette, de Granby, de Saint-Hyacinthe, de Thetford-les-Mines, de Chicoutimi, de Shawinigan et de Lachine (ces deux dernières partiellement) travaillent depuis plusieurs années dans certains cas — depuis quatre ans au moins à Saint-Hyacinthe — en retour des allocations qu'ils reçoivent? M. Bouchard s'arrête un instant et reprend: "D'ailleurs la loi est claire. La Loi des secours directs dit que le chômeur secouru doit fournir du travail en retour des secours reçus. Si Montréal et d'autres grandes villes ne sont pas tombées sous le coup de la loi avant aujourd'hui, contrairement aux petites villes nommées précédemment, ce n'est pas une raison pour ne pas se plier à la loi aujourd'hui. Tout ce qu'il y a de nouveau, en somme, c'est l'entrée en vigueur de cette clause de la loi aujourd'hui. Tant que je serai ministre des affaires municipales et commissaire du chômage, il n'y a personne qui m'empêchera de mettre mon plan en vigueur. Aujourd'hui même les chômeurs commencent à signer la formule par laquelle ils s'engagent à fournir du travail en retour des secours."

M. Raynault

M. Raynault. — Je le crois mais je ne peux pas voter le projet. Il y a une résolution du conseil qui demande à la Législature d'attendre pour nous laisser étudier. On lit alors cette résolution adoptée la semaine dernière.

M. Biggar

M. Biggar parle ensuite. Il dit qu'il y a à Québec un projet en cours pour modifier le code municipal; qu'il faut en venir à des catégories de municipalités selon l'importance; à chaque groupe on applique un mode d'administration convenable et il n'y aura pas la discrimination actuelle au sujet des exemptions de taxes, des impôts sur les chaînes de magasins, etc. Mais cela va prendre du temps.

M. Gouin

M. Gouin. — Pensez-vous que vous pouvez vous entendre? M. Raynault. — Je le crois mais je ne peux pas voter le projet. Il y a une résolution du conseil qui demande à la Législature d'attendre pour nous laisser étudier. On lit alors cette résolution adoptée la semaine dernière.

M. Bouchard

M. Bouchard. — Pensez-vous que vous pouvez vous entendre? M. Raynault. — Je le crois mais je ne peux pas voter le projet. Il y a une résolution du conseil qui demande à la Législature d'attendre pour nous laisser étudier. On lit alors cette résolution adoptée la semaine dernière.

M. Bouchard

M. Bouchard. — Pensez-vous que vous pouvez vous entendre? M. Raynault. — Je le crois mais je ne peux pas voter le projet. Il y a une résolution du conseil qui demande à la Législature d'attendre pour nous laisser étudier. On lit alors cette résolution adoptée la semaine dernière.

Les taxes

M. Schubert dit qu'il ne parlera pas de conversion de la dette, car l'on veut s'en tenir au contrat et payer l'intérêt convenu personne ne se plaindra. Lorsqu'on parle de coopération ou de coordination des efforts pour régler le problème, ajoute-t-il, il ne s'agit pas seulement que les députés des deux partis s'accordent à considérer les demandes de Montréal, mais il faut aussi la coopération et la coordination dans le système des taxes entre le gouvernement provincial et le municipal, une meilleure distribution des taxes. Chaque fois que nous allons à Québec les gens qui proposent aujourd'hui des réformes recommandent de ne pas augmenter les taxes.

Les taxes

M. Schubert dit qu'il ne parlera pas de conversion de la dette, car l'on veut s'en tenir au contrat et payer l'intérêt convenu personne ne se plaindra. Lorsqu'on parle de coopération ou de coordination des efforts pour régler le problème, ajoute-t-il, il ne s'agit pas seulement que les députés des deux partis s'accordent à considérer les demandes de Montréal, mais il faut aussi la coopération et la coordination dans le système des taxes entre le gouvernement provincial et le municipal, une meilleure distribution des taxes. Chaque fois que nous allons à Québec les gens qui proposent aujourd'hui des réformes recommandent de ne pas augmenter les taxes.

M. Schubert

M. Schubert a ensuite pris la parole. Nous résumons son discours aux grandes lignes, comme les autres discours d'ailleurs. Les plans soumis, dit M. Schubert, ne sont pas des plans. Il trouve étrange que ceux qui se plaignent de ce que Montréal est mal administré n'aient pas jugé bon d'indiquer les causes de cet état de choses. M. Schubert admet que Montréal est mal administré, mais il considère

M. Schubert

M. Schubert a ensuite pris la parole. Nous résumons son discours aux grandes lignes, comme les autres discours d'ailleurs. Les plans soumis, dit M. Schubert, ne sont pas des plans. Il trouve étrange que ceux qui se plaignent de ce que Montréal est mal administré n'aient pas jugé bon d'indiquer les causes de cet état de choses. M. Schubert admet que Montréal est mal administré, mais il considère

Séance qui se termine en tumulte

Echevins et représentants des corps publics ne peuvent s'entendre — M. Dupuis sort en signe de protestation — Ajournement "sine die" — M. Savignac ne peut rétablir l'ordre

Le comité d'échevins et de représentants des corps publics chargé d'étudier la question d'un nouveau mode administratif pour Montréal n'a pas abattu plus de besogne à sa réunion de samedi matin qu'à celle de vendredi. Les conseillers municipaux et les représentants des corps publics n'ont pas fait preuve de grande sympathie les uns pour les autres et la réunion s'est ajournée au milieu d'un beau tumulte.

Mort de Mgr Olichon

Mgr Olichon, dont le nom est très connu de tous ceux qui s'intéressent aux oeuvres missionnaires, est mort à Paris dans la nuit du 19 au 20 mai. Il était né en 1878.

"Si je deviens maire"...

M. Raynault. — Si je deviens maire ce ne sera pas parce que je l'aurai voulu, mais parce que les citoyens l'auront voulu. Plusieurs personnes ont applaudi cette déclaration. M. Gouin. — Pensez-vous qu'à la prochaine session il y aura plus d'accord qu'aujourd'hui? M. Raynault. — Peut-être que oui. Parmi les gens irrédicibles en présence certains ne sont pas seuls, ils appartiennent à des associations qui peuvent modifier leurs vues et faire des compromis.

M. Bouchard ne reculera pas

Tant qu'il sera ministre et commissaire du chômage il travaillera à l'application de son plan de résorption du chômage par le travail. Le "Front populaire" avait promis sa "paisible attention". Tant qu'il sera ministre des affaires municipales et commissaire du chômage de la province de Québec, M. Damien Bouchard travaillera à l'application de son plan de résorption du chômage par le travail. Ce ne sont pas des manifestations hostiles comme celles de samedi soir à l'Arena Mont-Royal qui le feront reculer.

M. Bouchard ne reculera pas

Le ministre, généralement paisible et souriant, en présence des journalistes, était remuant ce matin. Il ne restait pas assis un instant à son pupitre. Il arpentait son bureau à pas décidés. On aurait dit un lion en cage. Il a catégoriquement déclaré que les chômeurs des grandes villes, comme ceux des petites, le font déjà travailler en retour de leurs allocations. Allons-nous travailler, nous, dit-il, seulement pour faire vivre les chômeurs de Montréal et de Québec? Je ne rien faire, quand les chômeurs de Joliette, de Granby, de Saint-Hyacinthe, de Thetford-les-Mines, de Chicoutimi, de Shawinigan et de Lachine (ces deux dernières partiellement) travaillent depuis plusieurs années dans certains cas — depuis quatre ans au moins à Saint-Hyacinthe — en retour des allocations qu'ils reçoivent? M. Bouchard s'arrête un instant et reprend: "D'ailleurs la loi est claire. La Loi des secours directs dit que le chômeur secouru doit fournir du travail en retour des secours reçus. Si Montréal et d'autres grandes villes ne sont pas tombées sous le coup de la loi avant aujourd'hui, contrairement aux petites villes nommées précédemment, ce n'est pas une raison pour ne pas se plier à la loi aujourd'hui. Tout ce qu'il y a de nouveau, en somme, c'est l'entrée en vigueur de cette clause de la loi aujourd'hui. Tant que je serai ministre des affaires municipales et commissaire du chômage, il n'y a personne qui m'empêchera de mettre mon plan en vigueur. Aujourd'hui même les chômeurs commencent à signer la formule par laquelle ils s'engagent à fournir du travail en retour des secours."

M. Raynault

M. Raynault. — Je le crois mais je ne peux pas voter le projet. Il y a une résolution du conseil qui demande à la Législature d'attendre pour nous laisser étudier. On lit alors cette résolution adoptée la semaine dernière.

M. Biggar

M. Biggar parle ensuite. Il dit qu'il y a à Québec un projet en cours pour modifier le code municipal; qu'il faut en venir à des catégories de municipalités selon l'importance; à chaque groupe on applique un mode d'administration convenable et il n'y aura pas la discrimination actuelle au sujet des exemptions de taxes, des impôts sur les chaînes de magasins, etc. Mais cela va prendre du temps.

M. Gouin

M. Gouin. — Pensez-vous que vous pouvez vous entendre? M. Raynault. — Je le crois mais je ne peux pas voter le projet. Il y a une résolution du conseil qui demande à la Législature d'attendre pour nous laisser étudier. On lit alors cette résolution adoptée la semaine dernière.

M. Bouchard

M. Bouchard. — Pensez-vous que vous pouvez vous entendre? M. Raynault. — Je le crois mais je ne peux pas voter le projet. Il y a une résolution du conseil qui demande à la Législature d'attendre pour nous laisser étudier. On lit alors cette résolution adoptée la semaine dernière.

La Politique

M. Bouchard ne reculera pas

Tant qu'il sera ministre et commissaire du chômage il travaillera à l'application de son plan de résorption du chômage par le travail. Le "Front populaire" avait promis sa "paisible attention". Tant qu'il sera ministre des affaires municipales et commissaire du chômage de la province de Québec, M. Damien Bouchard travaillera à l'application de son plan de résorption du chômage par le travail. Ce ne sont pas des manifestations hostiles comme celles de samedi soir à l'Arena Mont-Royal qui le feront reculer.

Causeries de l'Union nationale

L'Union nationale a organisé pour cette semaine une série de trois causeries radiophoniques. Ce soir, 1er juin, le conférencier sera M. Ross Drouin, avocat à Québec. Mercredi soir, 3 juin, ce sera au tour de M. Henri Jolicoeur, avocat et autrefois secrétaire d'Armand LaVergne. Vendredi soir, 5 juin, M. Oscar Drouin, député de Québec-est et organisateur de l'Union nationale, clôturera la série. Les trois causeries, qui seront données de 7 h. à 7 h. 30, seront irradiées par les portes CRCM Montréal, CRCK Québec et CKCH Hull.

Le "Front populaire" avait promis sa "paisible attention"

Tant qu'il sera ministre des affaires municipales et commissaire du chômage de la province de Québec, M. Damien Bouchard travaillera à l'application de son plan de résorption du chômage par le travail. Ce ne sont pas des manifestations hostiles comme celles de samedi soir à l'Arena Mont-Royal qui le feront reculer.

Le maire Grégoire dans son comté

Québec, 1 (D.N.C.) — "Le jour où vous coalitez tout le mal dont le gouvernement s'est rendu responsable, vous vous révoltez". Ces paroles ont été prononcées par le maire Grégoire, hier après-midi à Saint-Paul du Buton, Montmagny, où la Ligue des Patriotes de Québec avait organisé un grand ralliement.

M. Bouchard ne reculera pas

Le ministre, généralement paisible et souriant, en présence des journalistes, était remuant ce matin. Il ne restait pas assis un instant à son pupitre. Il arpentait son bureau à pas décidés. On aurait dit un lion en cage. Il a catégoriquement déclaré que les chômeurs des grandes villes, comme ceux des petites, le font déjà travailler en retour de leurs allocations. Allons-nous travailler, nous, dit-il, seulement pour faire vivre les chômeurs de Montréal et de Québec? Je ne rien faire, quand les chômeurs de Joliette, de Granby, de Saint-Hyacinthe, de Thetford-les-Mines, de Chicoutimi, de Shawinigan et de Lachine (ces deux dernières partiellement) travaillent depuis plusieurs années dans certains cas — depuis quatre ans au moins à Saint-Hyacinthe — en retour des allocations qu'ils reçoivent? M. Bouchard s'arrête un instant et reprend: "D'ailleurs la loi est claire. La Loi des secours directs dit que le chômeur secouru doit fournir du travail en retour des secours reçus. Si Montréal et d'autres grandes villes ne sont pas tombées sous le coup de la loi avant aujourd'hui, contrairement aux petites villes nommées précédemment, ce n'est pas une raison pour ne pas se plier à la loi aujourd'hui. Tout ce qu'il y a de nouveau, en somme, c'est l'entrée en vigueur de cette clause de la loi aujourd'hui. Tant que je serai ministre des affaires municipales et commissaire du chômage, il n'y a personne qui m'empêchera de mettre mon plan en vigueur. Aujourd'hui même les chômeurs commencent à signer la formule par laquelle ils s'engagent à fournir du travail en retour des secours."

M. Bouchard ne reculera pas

Le ministre, généralement paisible et souriant, en présence des journalistes, était remuant ce matin. Il ne restait pas assis un instant à son pupitre. Il arpentait son bureau à pas décidés. On aurait dit un lion en cage. Il a catégoriquement déclaré que les chômeurs des grandes villes, comme ceux des petites, le font déjà travailler en retour de leurs allocations. Allons-nous travailler, nous, dit-il, seulement pour faire vivre les chômeurs de Montréal et de Québec? Je ne rien faire, quand les chômeurs de Joliette, de Granby, de Saint-Hyacinthe, de Thetford-les-Mines, de Chicoutimi, de Shawinigan et de Lachine (ces deux dernières partiellement) travaillent depuis plusieurs années dans certains cas — depuis quatre ans au moins à Saint-Hyacinthe — en retour des allocations qu'ils reçoivent? M. Bouchard s'arrête un instant et reprend: "D'ailleurs la loi est claire. La Loi des secours directs dit que le chômeur secouru doit fournir du travail en retour des secours reçus. Si Montréal et d'autres grandes villes ne sont pas tombées sous le coup de la loi avant aujourd'hui, contrairement aux petites villes nommées précédemment, ce n'est pas une raison pour ne pas se plier à la loi aujourd'hui. Tout ce qu'il y a de nouveau, en somme, c'est l'entrée en vigueur de cette clause de la loi aujourd'hui. Tant que je serai ministre des affaires municipales et commissaire du chômage, il n'y a personne qui m'empêchera de mettre mon plan en vigueur. Aujourd'hui même les chômeurs commencent à signer la formule par laquelle ils s'engagent à fournir du travail en retour des secours."

Mort de Mgr Olichon

Mgr Olichon, dont le nom est très connu de tous ceux qui s'intéressent aux oeuvres missionnaires, est mort à Paris dans la nuit du 19 au 20 mai. Il était né en 1878.

M. Bouchard ne reculera pas

Le ministre, généralement paisible et souriant, en présence des journalistes, était remuant ce matin. Il ne restait pas assis un instant à son pupitre. Il arpentait son bureau à pas décidés. On aurait dit un lion en cage. Il a catégoriquement déclaré que les chômeurs des grandes villes, comme ceux des petites, le font déjà travailler en retour de leurs allocations. Allons-nous travailler, nous, dit-il, seulement pour faire vivre les chômeurs de Montréal et de Québec? Je ne rien faire, quand les chômeurs de Joliette, de Granby, de Saint-Hyacinthe, de Thetford-les-Mines, de Chicoutimi, de Shawinigan et de Lachine (ces deux dernières partiellement) travaillent depuis plusieurs années dans certains cas — depuis quatre ans au moins à Saint-Hyacinthe — en retour des allocations qu'ils reçoivent? M. Bouchard s'arrête un instant et reprend: "D'ailleurs la loi est claire. La Loi des secours directs dit que le chômeur secouru doit fournir du travail en retour des secours reçus. Si Montréal et d'autres grandes villes ne sont pas tombées sous le coup de la loi avant aujourd'hui, contrairement aux petites villes nommées précédemment, ce n'est pas une raison pour ne pas se plier à la loi aujourd'hui. Tout ce qu'il y a de nouveau, en somme, c'est l'entrée en vigueur de cette clause de la loi aujourd'hui. Tant que je serai ministre des affaires municipales et commissaire du chômage, il n'y a personne qui m'empêchera de mettre mon plan en vigueur. Aujourd'hui même les chômeurs commencent à signer la formule par laquelle ils s'engagent à fournir du travail en retour des secours."

"Si je deviens maire"...

M. Raynault. — Si je deviens maire ce ne sera pas parce que je l'aurai voulu, mais parce que les citoyens l'auront voulu. Plusieurs personnes ont applaudi cette déclaration. M. Gouin. — Pensez-vous qu'à la prochaine session il y aura plus d'accord qu'aujourd'hui? M. Raynault. — Peut-être que oui. Parmi les gens irrédicibles en présence certains ne sont pas seuls, ils appartiennent à des associations qui peuvent modifier leurs vues et faire des compromis.

M. Bouchard ne reculera pas

Le ministre, généralement paisible et souriant, en présence des journalistes, était remuant ce matin. Il ne restait pas assis un instant à son pupitre. Il arpentait son bureau à pas décidés. On aurait dit un lion en cage. Il a catégoriquement déclaré que les chômeurs des grandes villes, comme ceux des petites, le font déjà travailler en retour de leurs allocations. Allons-nous travailler, nous, dit-il, seulement pour faire vivre les chômeurs de Montréal et de Québec? Je ne rien faire, quand les chômeurs de Joliette, de Granby, de Saint-Hyacinthe, de Thetford-les-Mines, de Chicoutimi, de Shawinigan et de Lachine (ces deux dernières partiellement) travaillent depuis plusieurs années dans certains cas — depuis quatre ans au moins à Saint-Hyacinthe — en retour des allocations qu'ils reçoivent? M. Bouchard s'arrête un instant et reprend: "D'ailleurs la loi est claire. La Loi des secours directs dit que le chômeur secouru doit fournir du travail en retour des secours reçus. Si Montréal et d'autres grandes villes ne sont pas tombées sous le coup de la loi avant aujourd'hui, contrairement aux petites villes nommées précédemment, ce n'est pas une raison pour ne pas se plier à la loi aujourd'hui. Tout ce qu'il y a de nouveau, en somme, c'est l'entrée en vigueur de cette clause de la loi aujourd'hui. Tant que je serai ministre des affaires municipales et commissaire du chômage, il n'y a personne qui m'empêchera de mettre mon plan en vigueur. Aujourd'hui même les chômeurs commencent à signer la formule par laquelle ils s'engagent à fournir du travail en retour des secours."

M. Bouchard ne reculera pas

Le ministre, généralement paisible et souriant, en présence des journalistes, était remuant ce matin. Il ne restait pas assis un instant à son pupitre. Il arpentait son bureau à pas décidés. On aurait dit un lion en cage. Il a catégoriquement déclaré que les chômeurs des grandes villes, comme ceux des petites, le font déjà travailler en retour de leurs allocations. Allons-nous travailler, nous, dit-il, seulement pour faire vivre les chômeurs de Montréal et de Québec? Je ne rien faire, quand les chômeurs de Joliette, de Granby, de Saint-Hyacinthe, de Thetford-les-Mines, de Chicoutimi, de Shawinigan et de Lachine (ces deux dernières partiellement) travaillent depuis plusieurs années dans certains cas — depuis quatre ans au moins à Saint-Hyacinthe — en retour des allocations qu'ils reçoivent? M. Bouchard s'arrête un instant et reprend: "D'ailleurs la loi est claire. La Loi des secours directs dit que le chômeur secouru doit fournir du travail en retour des secours reçus. Si Montréal et d'autres grandes villes ne sont pas tombées sous le coup de la loi avant aujourd'hui, contrairement aux petites villes nommées précédemment, ce n'est pas une raison pour ne pas se plier à la loi aujourd'hui. Tout ce qu'il y a de nouveau, en somme, c'est l'entrée en vigueur de cette clause de la loi aujourd'hui. Tant que je serai ministre des affaires municipales et commissaire du chômage, il n'y a personne qui m'empêchera de mettre mon plan en vigueur. Aujourd'hui même les chômeurs commencent à signer la formule par laquelle ils s'engagent à fournir du travail en retour des secours."

M. Bouchard ne reculera pas

Le ministre, généralement paisible et souriant, en présence des journalistes, était remuant ce matin. Il ne restait pas assis un instant à son pupitre. Il arpentait son bureau à pas décidés. On aurait dit un lion en cage. Il a catégoriquement déclaré que les chômeurs des grandes villes, comme ceux des petites, le font déjà travailler en retour de leurs allocations. Allons-nous travailler, nous, dit-il, seulement pour faire vivre les chômeurs de Montréal et de Québec? Je ne rien faire, quand les chômeurs de Joliette, de Granby, de Saint-Hyacinthe, de Thetford-les-Mines, de Chicoutimi, de Shawinigan et de Lachine (ces deux dernières partiellement) travaillent depuis plusieurs années dans certains cas — depuis quatre ans au moins à Saint-Hyacinthe — en retour des allocations qu'ils reçoivent? M. Bouchard s'arrête un instant et reprend: "D'ailleurs la loi est claire. La Loi des secours directs dit que le chômeur secouru doit fournir du travail en retour des secours reçus. Si Montréal et d'autres grandes villes ne sont pas tombées sous le coup de la loi avant aujourd'hui, contrairement aux petites villes nommées précédemment, ce n'est pas une raison pour ne pas se plier à la loi aujourd'hui. Tout ce qu'il y a de nouveau, en somme, c'est l'entrée en vigueur de cette clause de la loi aujourd'hui. Tant que je serai ministre des affaires municipales et commissaire du chômage, il n'y a personne qui m'empêchera de mettre mon plan en vigueur. Aujourd'hui même les chômeurs commencent à signer la formule par laquelle ils s'engagent à fournir du travail en retour des secours."

M. Raynault

M. Raynault. — Je le crois mais je ne peux pas voter le projet. Il y a une résolution du conseil qui demande à la Législature d'attendre pour nous laisser étudier. On lit alors cette résolution adoptée la semaine dernière.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, 1er juin

Radio-Colonie-France

25 mètres 60 — 11,720 kilocycles

1.00 p.m. Concert.

2.00 p.m. Informations en français et en anglais.

2.30 p.m. Reunis de Bordeaux-Lafayette.

3.00 p.m. Festival de musique espagnole et de musique sud-américaine.

3.30 p.m. Concert: relais de radio-Paris.

4.15 p.m. Informations en français et en anglais.

4.45 p.m. Causerie.

10.15 p.m. Informations en français.

Radio-ondes courtes

3.15 p.m. Concert: relais de radio-Paris.

6.15 p.m. Informations en français et en anglais.

9.45 p.m. Causerie.

10.15 p.m. Informations en français.

10.30 p.m. Théâtre.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles

4.35 p.m. Drame de l'air — Du pianissimo à Haydn.

7.00 p.m. Les quatre barrières — Quatuor.

8.00 p.m. La voix de Firestone — Margaret Spenska, soprano, avec l'orchestre symphonique William Daly et choeur mixte.

9.00 p.m. Les Gypsies.

9.30 p.m. Concert Swift.

10.00 p.m. Concert. Contant.

10.30 p.m. Forum radiophonique national.

11.15 p.m. Quatuor négre.

WJZ — 294.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. Melodiana.

9.00 p.m. Les ménestrels Siciliens.

9.30 p.m. Un coin d'eau d'aujourd'hui.

10.00 p.m. Carnaval Argentine.

11.00 p.m. Orchestre argentin.

11.15 p.m. Quatuor négre.

"Jean-Marie" de Theuriot

Les artistes dramatiques de Radio-Canada reprendront le lundi 1er juin, "Jean-Marie" d'André Theuriot. L'interprétation de cette oeuvre a été confiée à Mlle Angélique Giroux et M. Pierre Durand et Guy Muffette.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CKAC, 2 h. p.m. — Samedi, le 4 juin: M. R. M. Pucet: L'Oeuvre de l'U.C.C.

Samedi, le 6 juin: M. J. E. Laforce: La colonisation.

Mardi, 2 juin

Radio-Colonie-France

19 mètres 60 — 15,244 kilocycles

7.15 a.m. Concert: relais de radio-Paris.

8.00 a.m. Le mouvement maritime, par M. Breilagne.

8.10 a.m. Le mouvement social, par M. Rives.

8.30 a.m. Cours coloniaux.

8.30 a.m. Théâtre: Les préclieuses ridicules de Molière.

9.55 a.m. Cours des changes et des rentes françaises.

10.30 a.m. Informations en français.

11.00 a.m. Concert-relais.

12.30 p.m. Radio-journal de France.

12.50 p.m. Chronique judiciaire, par M. Henri Delmont.

Radio-ondes courtes

3.15 p.m. Concert: relais de radio-Paris.

6.15 p.m. Informations en français et en anglais.

9.45 p.m. Causerie.

10.15 p.m. Informations en français.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles

4.35 p.m. Drame de l'air — Du pianissimo à Haydn.

7.00 p.m. Les quatre barrières — Quatuor.

8.00 p.m. La voix de Firestone — Margaret Spenska, soprano, avec l'orchestre symphonique William Daly et choeur mixte.

9.00 p.m. Les Gypsies.

9.30 p.m. Concert Swift.

10.00 p.m. Concert. Contant.

10.30 p.m. Forum radiophonique national.

11.15 p.m. Quatuor négre.

WJZ — 294.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. Melodiana.

9.00 p.m. Les ménestrels Siciliens.

9.30 p.m. Un coin d'eau d'aujourd'hui.

10.00 p.m. Carnaval Argentine.

11.00 p.m. Orchestre argentin.

11.15 p.m. Quatuor négre.

"Jean-Marie" de Theuriot

Les artistes dramatiques de Radio-Canada reprendront le lundi 1er juin, "Jean-Marie" d'André Theuriot. L'interprétation de cette oeuvre a été confiée à Mlle Angélique Giroux et M. Pierre Durand et Guy Muffette.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CKAC, 2 h. p.m. — Samedi, le 4 juin: M. R. M. Pucet: L'Oeuvre de l'U.C.C.

Samedi, le 6 juin: M. J. E. Laforce: La colonisation.

Mardi, 2 juin

Radio-Colonie-France

19 mètres 60 — 15,244 kilocycles

7.15 a.m. Concert: relais de radio-Paris.

8.00 a.m. Le mouvement maritime, par M. Breilagne.

8.10 a.m. Le mouvement social, par M. Rives.

8.30 a.m. Cours coloniaux.

8.30 a.m. Théâtre: Les préclieuses ridicules de Molière.

9.55 a.m. Cours des changes et des rentes françaises.

10.30 a.m. Informations en français.

11.00 a.m. Concert-relais.

12.30 p.m. Radio-journal de France.

12.50 p.m. Chronique judiciaire, par M. Henri Delmont.

Radio-ondes courtes

3.15 p.m. Concert: relais de radio-Paris.

6.15 p.m. Informations en français et en anglais.

9.45 p.m. Causerie.

10.15 p.m. Informations en français.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles

4.35 p.m. Drame de l'air — Du pianissimo à Haydn.

7.00 p.m. Les quatre barrières — Quatuor.

8.00 p.m. La voix de Firestone — Margaret Spenska, soprano, avec l'orchestre symphonique William Daly et choeur mixte.

9.00 p.m. Les Gypsies.

9.30 p.m. Concert Swift.

10.00 p.m. Concert. Contant.

10.30 p.m. Forum radiophonique national.

11.15 p.m. Quatuor négre.

WJZ — 294.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. Melodiana.

9.00 p.m. Les ménestrels Siciliens.

9.30 p.m. Un coin d'eau d'aujourd'hui.

10.00 p.m. Carnaval Argentine.

11.00 p.m. Orchestre argentin.

11.15 p.m. Quatuor négre.

"Jean-Marie" de Theuriot

Les artistes dramatiques de Radio-Canada reprendront le lundi 1er juin, "Jean-Marie" d'André Theuriot. L'interprétation de cette oeuvre a été confiée à Mlle Angélique Giroux et M. Pierre Durand et Guy Muffette.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CKAC, 2 h. p.m. — Samedi, le 4 juin: M. R. M. Pucet: L'Oeuvre de l'U.C.C.

Samedi, le 6 juin: M. J. E. Laforce: La colonisation.

Mardi, 2 juin

Radio-Colonie-France

19 mètres 60 — 15,244 kilocycles

7.15 a.m. Concert: relais de radio-Paris.

8.00 a.m. Le mouvement maritime, par M. Breilagne.

8.10 a.m. Le mouvement social, par M. Rives.

8.30 a.m. Cours coloniaux.

8.30 a.m. Théâtre: Les préclieuses ridicules de Molière.

9.55 a.m. Cours des changes et des rentes françaises.

10.30 a.m. Informations en français.

11.00 a.m. Concert-relais.

12.30 p.m. Radio-journal de France.

12.50 p.m. Chronique judiciaire, par M. Henri Delmont.

Radio-ondes courtes

3.15 p.m. Concert: relais de radio-Paris.

6.15 p.m. Informations en français et en anglais.

9.45 p.m. Causerie.

10.15 p.m. Informations en français.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles

4.35 p.m. Drame de l'air — Du pianissimo à Haydn.

7.00 p.m. Les quatre barrières — Quatuor.

8.00 p.m. La voix de Firestone — Margaret Spenska, soprano, avec l'orchestre symphonique William Daly et choeur mixte.

9.00 p.m. Les Gypsies.

9.30 p.m. Concert Swift.

10.00 p.m. Concert. Contant.

10.30 p.m. Forum radiophonique national.

11.15 p.m. Quatuor négre.

WJZ — 294.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. Melodiana.

9.00 p.m. Les ménestrels Siciliens.

9.30 p.m. Un coin d'eau d'aujourd'hui.

10.00 p.m. Carnaval Argentine.

11.00 p.m. Orchestre argentin.

11.15 p.m. Quatuor négre.

"Jean-Marie" de Theuriot

Les artistes dramatiques de Radio-Canada reprendront le lundi 1er juin, "Jean-Marie" d'André Theuriot. L'interprétation de cette oeuvre a été confiée à Mlle Angélique Giroux et M. Pierre Durand et Guy Muffette.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CKAC, 2 h. p.m. — Samedi, le 4 juin: M. R. M. Pucet: L'Oeuvre de l'U.C.C.

Samedi, le 6 juin: M. J. E. Laforce: La colonisation.

Mardi, 2 juin

Radio-Colonie-France

19 mètres 60 — 15,244 kilocycles

7.15 a.m. Concert: relais de radio-Paris.

8.00 a.m. Le mouvement maritime, par M. Breilagne.

8.10 a.m. Le mouvement social, par M. Rives.

8.30 a.m. Cours coloniaux.

8.30 a.m. Théâtre: Les préclieuses ridicules de Molière.

9.55 a.m. Cours des changes et des rentes françaises.

10.30 a.m. Informations en français.

11.00 a.m. Concert-relais.

12.30 p.m. Radio-journal de France.

12.50 p.m. Chronique judiciaire, par M. Henri Delmont.

Radio-ondes courtes

3.15 p.m. Concert: relais de radio-Paris.

6.15 p.m. Informations en français et en anglais.

9.45 p.m. Causerie.

10.15 p.m. Informations en français.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles

4.35 p.m. Drame de l'air — Du pianissimo à Haydn.

7.00 p.m. Les quatre barrières — Quatuor.

8.00 p.m. La voix de Firestone — Margaret Spenska, soprano, avec l'orchestre symphonique William Daly et choeur mixte.

9.00 p.m. Les Gypsies.

9.30 p.m. Concert Swift.

10.00 p.m. Concert. Contant.

10.30 p.m. Forum radiophonique national.

11.15 p.m. Quatuor négre.

WJZ — 294.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. Melodiana.

9.00 p.m. Les ménestrels Siciliens.

9.30 p.m. Un coin d'eau d'aujourd'hui.

10.00 p.m. Carnaval Argentine.

11.00 p.m. Orchestre argentin.

11.15 p.m. Quatuor négre.

"Jean-Marie" de Theuriot

Les artistes dramatiques de Radio-Canada reprendront le lundi 1er juin, "Jean-Marie" d'André Theuriot. L'interprétation de cette oeuvre a été confiée à Mlle Angélique Giroux et M. Pierre Durand et Guy Muffette.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CKAC, 2 h. p.m. — Samedi, le 4 juin: M. R. M. Pucet: L'Oeuvre de l'U.C.C.

Samedi, le 6 juin: M. J. E. Laforce: La colonisation.

Mardi, 2 juin

Radio-Colonie-France

19 mètres 60 — 15,244 kilocycles

7.15 a.m. Concert: relais de radio-Paris.

8.00 a.m. Le mouvement maritime, par M. Breilagne.

8.10 a.m. Le mouvement social, par M. Rives.

8.30 a.m. Cours coloniaux.

8.30 a.m. Théâtre: Les préclieuses ridicules de Molière.

9.55 a.m. Cours des changes et des rentes françaises.

10.30 a.m. Informations en français.

11.00 a.m. Concert-relais.

12.30 p.m. Radio-journal de France.

12.50 p.m. Chronique judiciaire, par M. Henri Delmont.

Radio-ondes courtes

3.15 p.m. Concert: relais de radio-Paris.

6.15 p.m. Informations en français et en anglais.

9.45 p.m. Causerie.

10.15 p.m. Informations en français.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles

4.35 p.m. Drame de l'air — Du pianissimo à Haydn.

7.00 p.m. Les quatre barrières — Quatuor.

8.00 p.m. La voix de Firestone — Margaret Spenska, soprano, avec l'orchestre symphonique William Daly et choeur mixte.

9.00 p.m. Les Gypsies.

9.30 p.m. Concert Swift.

10.00 p.m. Concert. Contant.

10.30 p.m. Forum radiophonique national.

11.15 p.m. Quatuor négre.

WJZ — 294.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. Melodiana.

9.00 p.m. Les ménestrels Siciliens.

9.30 p.m. Un coin d'eau d'aujourd'hui.

10.00 p.m. Carnaval Argentine.

11.00 p.m. Orchestre argentin.

11.15 p.m. Quatuor négre.

"Jean-Marie" de Theuriot

Les artistes dramatiques de Radio-Canada reprendront le lundi 1er juin, "Jean-Marie" d'André Theuriot. L'interprétation de cette oeuvre a été confiée à Mlle Angélique Giroux et M. Pierre Durand et Guy Muffette.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CKAC, 2 h. p.m. — Samedi, le 4 juin: M. R. M. Pucet: L'Oeuvre de l'U.C.C.

Samedi, le 6 juin: M. J. E. Laforce: La colonisation.

Mardi, 2 juin

Radio-Colonie-France

19 mètres 60 — 15,244 kilocycles

7.15 a.m. Concert: relais de radio-Paris.

8.00 a.m. Le mouvement maritime, par M. Breilagne.

8.10 a.m. Le mouvement social, par M. Rives.

8.30 a.m. Cours coloniaux.

8.30 a.m. Théâtre: Les préclieuses ridicules de Molière.

9.55 a.m. Cours des changes et des rentes françaises.

10.30 a.m. Informations en français.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Une femme de lettres canadienne-française

Il nous fait plaisir de reproduire quelques appréciations du talent littéraire de Mlle Léonise Valois, connue dans le monde des lettres sous le nom d'Atala, et publiées quelque temps avant sa mort par La Terre de Chez Nous, journal dont elle rédigeait la page féminine depuis nombre d'années.

On ne présente pas Atala aux lecteurs de ce journal; tous la connaissent de figure ou de nom. N'avons-nous pas eu, il y a deux ans, un Congrès féminin organisé par notre aimable chroniqueuse, lequel congrès a permis à plusieurs de nos lectrices de rencontrer notre rédactrice. Aussi vous plait-il de reconnaître Mlle Léonise Valois, — car c'est bien là son nom.

Directrice en 1903 du "Coin du Feu" au "Monde Illustré" (revue très populaire au pays de 1884 à 1903), Mlle Valois — fille du Dr Avila Valois, de Vaudreuil — s'occupe de notre page féminine depuis la fondation de notre journal. Après avoir également et excellentement collaboré, pendant plusieurs années, au "Royaume des Femmes" de Madeleine, à "La Patrie".

C'est dire que Mlle Valois est une collaboratrice assidue, expérimentée, sur laquelle on peut toujours compter.

M. Georges Bellerive dit de Mlle Valois, dans son volume "Anthologies de nos Poètes féminins" (Québec 1920): "Atala a réchauffé bien des cœurs, relevé bien des courages abatus et, à la leur de son foyer, elle a souvent indiqué la route à suivre dans bien des circonstances difficiles de la vie..."

Plus que cela, Mlle Valois accueille volontiers des collaborateurs: on se souvient du concours littéraire qu'elle organisait, l'an dernier, avec grand succès et dont elle tirait parti en reproduisant, dans sa page de ce journal, les travaux primés. Encourager de jeunes talents à se produire est certes une oeuvre de justice et de désintéressement.

Mlle Valois appartient à ce groupe de plumes féminines qui contribuent à alimenter et à anoblir notre littérature. Le nom d'Atala s'ajoute à ceux de Blanche de Gagnon, de Blanche Lamontagne, de Fédette, de Colette, d'Yvonne Charette, de Claire Daveluy, d'Andrée Jarret, de Marie-Antoinette et autres pour attester de l'importance de notre littérature féminine déjà riche de tant d'écrits de Laure Conan, de Françoise de Colombe, de Gaétane, de Madeleine... C'est tout à l'honneur de Mlle Valois.

Notre rédactrice a le sens de l'harmonie, de la simplicité et du bon goût. Ses écrits dans notre journal témoignent qu'elle veut faire oeuvre morale: tous sont édificateurs. M. Antonio Pelletier écrit dans un volume publié à Montréal, en 1903, "Coeur et Hommes de Coeur", l'appréciation suivante sur Atala qui a travaillé plusieurs années au Bureau des Postes, à Montréal: "Mlle Valois affectionne la littérature qu'elle n'a pas le loisir de cultiver autant qu'elle le désire. Elle rime à ses heures, et joyeusement. Elle expose et développe paisiblement son idée disant tout ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut. Il y a de l'égalité et de la mesure dans ses articles: ceci prouve de l'observation et une certaine expérience... Si pour suppléer à l'oubli il y a un jour une Anthologie de nos poètes féminins, les poésies d'Atala y figureront certainement avec honneur et grâce..."

Mlle Valois a publié en 1910 un volume de poésies: "Fleurs Sauvages", dont on a dit beaucoup de bien. Ce recueil fut le premier volume poétique d'une plume féminine éditée à Montréal.

Mlle Valois, dans son ouvrage "Fleurs Sauvages" (Québec, 1923), écrit: "Parlons de 'Fleurs Sauvages' d'Atala... Vous croyez que son petit livre est tout plein de vers et de parfums de la forêt vierge. Vous vous trompez, ces fleurs sauvages se sont épanouies en pleine civilisation à Montréal même, je pense, peut-être sur un balcon de la rue Saint-Denis. Ce sont des impressions de villes et des souvenirs de campagne: ce sont des émois d'âme..."

Cet in-douze fantaisie de 68 pages, éditée par Beauchemin, n'est pas en librairie; nous pouvons

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

L'imprimé toujours en vogue



pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

pendant annoncer — sans indiscretion, croyons-nous — que bientôt un second volume nous permettra de relire plusieurs pages que nous avons lues, relues, aimées, et peut-être, perdues, — sans cependant les oublier. Nous aurons raison d'en remercier les dieux.

P. B.

panzans qui sont logés dans un local spécial et il passe une grande partie de ses journées avec eux, en sortant au fur et à mesure ses observations.

Ce savant, afin de mieux se rendre compte du degré d'intelligence des singes, les a dressés d'une façon tout à fait originale. Il leur fait exécuter certains petits travaux, et pour les récompenser il leur donne des jetons de différentes couleurs, plus ou moins grands, suivant qu'ils ont plus ou moins bien travaillé. Il leur a appris à échanger leurs jetons contre des fruits, des sucreries ou différents friandises.

Au bout de quelques mois, les singes étaient parfaitement habitués à ce système. Ils travaillaient avec ardeur pour gagner des jetons, avec lesquels ils allaient "acheter" des friandises, exactement de la même manière qu'un ouvrier travaille pour toucher un salaire qui lui permettra d'acheter sa nourriture et les différents objets dont il a besoin.

Mieux encore. Notre savant a fondé une sorte de petite banque à la tête de laquelle il a placé le plus intelligent des chimpanzés.

Dans cette banque, les singes peuvent "venir faire de la monnaie", c'est-à-dire échanger leurs gros jetons contre des jetons plus petits. Ils ont chacun un petit coffre dans lequel ils peuvent faire des dépôts de banque.

Enfin, c'est le singe-banquier lui-même qui est chargé de les payer suivant l'importance du travail qu'ils ont fourni.

Cette petite organisation fonctionne merveilleusement. Tous les singes ont pris leur rôle parfaitement au sérieux. Les chimpanzés ouvriers travaillent avec acharnement pendant une partie de la journée, pour mériter un bon salaire.

Le banquier le regarde travailler, apprécie l'ouvrage, puis réfléchit longuement et fait dans son cerveau des calculs compliqués pour savoir combien tel chimpanzé doit être payé.

FAITS ET GLANES

L'HISTOIRE DE LA SOIE

La chronique chinoise attribue la découverte de la soie à l'une des épouses de l'empereur Hoang-Ti, deux mille ans avant Jésus-Christ. Depuis cette époque, l'usage s'établit, à la cour chinoise, d'avoir à l'intérieur du palais un terrain réservé à la culture du mûrier, "l'arbre d'or", ainsi qu'on l'appelle en Chine. L'impératrice s'y rendait en grand appareil et cueillait elle-même des feuilles pour les offrir au bombyx.

Ce n'est que des siècles plus tard que la soie fut introduite en Europe. Des moines persans, dit-on, venus à Constantinople, en révélèrent le secret à l'empereur et lui apportèrent des oeufs de vers à soie cachés dans un bâton creux. Mais le tissu nouveau fut longtemps prohibé pour les bourses moyennes. La première robe de soie date de l'an 220. Et ce ne fut point quelque femme charmante qui la porta, mais un triste tyran de l'histoire, Héliogabale. Un siècle auparavant, l'empereur Adrien, qui avait voulu en offrir une à son épouse, ne s'était pas trouvé assez riche pour l'acquiescer!

Elle demeura longtemps un luxe réservé à quelques privilégiés de la fortune. "Les ouvrages de soie", écrit Rollin, étaient si rares, même à la cour, qu'Henri II fut le premier qui porta un bas de soie aux noces de sa soeur."

Les premières manufactures de soie furent établies à Tours, par Louis XI. Celles de Lyon ne virent le jour que sous François Ier.

LES PREMIERES FEMMES DECOREES DE LA LEGION D'HONNEUR

D'après des renseignements puisés dans l'histoire universelle de Jules Radu, la première femme qui reçut la croix de la Légion d'honneur aurait été Marie Schellinck. Née à Gand, elle se serait enrôlée dans les armées françaises sous un déguisement masculin. Sergent à Jemmapes, blessée à Arcole, puis à Austerlitz, promue sous-lieutenant à Jéna, elle aurait été décorée par Napoléon lui-même en 1811.

La seconde serait Anne Biget, décorée en 1815 sous le nom de soeur Marthe. La troisième, Mme Vve Perrot, de Nantes, décorée à titre de cantinière, en 1840.

Mais, les archives de la Légion d'honneur ayant été détruites en 1871 et n'ayant jamais été entièrement reconstituées, il n'existe aucune preuve officielle de ces trois décorations. La première femme décorée dont on retrouve la trace certaine est Mme Veuve Brulon (1851).

L'ABDICATON PLUTOT QUE LA GUERRE CIVILE

Napoléon était vaincu. Il sentait que sa destinée était close. Les Chambres réclamaient son abdication, tous les grands dignitaires de l'Empire, ceux qu'il avait comblés d'honneur et de richesses, l'abandonnaient, le trahissaient. Mais il restait l'idole du peuple, qui mettait toujours en lui sa confiance et qui, massé autour du palais de l'Élysée, faisait monter vers lui ses acclamations.

Quoique la police eût distribué d'assez grosses sommes pour les empêcher, les manifestations populaires ne se lassèrent pas; les groupes, dispersés par la garde nationale, se reformaient aussitôt. Une députation de fédérés pénétra jusque dans la cour de l'Élysée. Napoléon la salua d'une fenêtre. Des cris s'élevèrent:

— Qu'on nous donne des armes! Nous défendrons notre empereur!

— Vous aurez des armes, dit Napoléon. Mais c'est contre l'ennemi qu'il faut vous en servir.

L'ennemi, en effet, marchait sur Paris. L'empereur était résolu à éviter la guerre civile:

— Je suis un conquérant, disait-il à Caulaincourt... Je ne veux pas me rabaisser à être un tyran.

Peu après, se promenant dans le jardin, il vit sortir d'un taillis, courir vers lui et se jeter à ses genoux un jeune officier qui avait escaladé le mur, et caché, attendant sa venue, il supplia l'empereur, au nom de ses camarades, de se retirer à la tête de l'armée. Napoléon lui pinça l'oreille et lui dit simplement:

— Allez, mon ami, rejoignez votre poste.

Très amusante idée de ceinture. En cellophane incolore, fermée par un bouquet de fleurs faites en toile cirée de divers tons.

Petits conseils

Pour parfumer le linge — La menthe des prés, la lavande, l'absinthe sauvage font un excellent mélange très frais et très franc; on les cueille en gros bouquets; on les fait sécher à l'ombre, dans un grenier, sur du papier de journal; puis on les épiluche, on enlève les tiges, les ramures, les piquants; on ne garde que la fleur bien séchée; on la mélange avec un peu de poudre d'ambre ou toute autre poudre fixant le parfum; il ne reste plus qu'à enfermer ces fleurs embaumées dans des sacs ou des sachets en étoffe légère; elles gardent, pendant plus d'un an, un parfum délicieux et naturel, et quand on les remue un peu, il semble en fermant les yeux que l'on se trouve encore sur la route chaude, au milieu de la vie ardente de l'été.

Notes d'élégance

Parmi les modèles de blouses, un des plus nouveaux est celui-ci: En georgette blanc, entièrement plissé, très fin et plat, travaillé dans la largeur de mandes de piqués de soie verte. Une grosse cordelière de soie verte à l'encolure.

Les bonnes recettes

MOUSSE CREOLE

Mettre en neige très ferme huit blancs d'oeufs, y ajouter un quart de sucre en poudre et une noix de coco râpée. Carapasser en moule; cuire une heure au bain-marie. Servir froid avec crème à la vanille.

BEIGNETS A LA FEUILLE D'ORANGER

Couper les feuilles d'orange ordinaire avec le pédoncule, les laver et les sécher avec un linge. Préparer à part une pâte ordinaire de beignets. Tremper les feuilles dans la pâte en les tenant par le pédoncule et les jeter aussitôt dans la friture bouillante. Le beignet, une fois formé, on le laisse dorer; quand c'est fait, le retirer, en remplir un plat et saupoudrer de sucre les pédoncules tournés vers l'extérieur.

Notes d'élégance

Parmi les modèles de blouses, un des plus nouveaux est celui-ci: En georgette blanc, entièrement plissé, très fin et plat, travaillé dans la largeur de mandes de piqués de soie verte. Une grosse cordelière de soie verte à l'encolure.

Très amusante idée de ceinture. En cellophane incolore, fermée par un bouquet de fleurs faites en toile cirée de divers tons.

Petits conseils

Pour parfumer le linge — La menthe des prés, la lavande, l'absinthe sauvage font un excellent mélange très frais et très franc; on les cueille en gros bouquets; on les fait sécher à l'ombre, dans un grenier, sur du papier de journal; puis on les épiluche, on enlève les tiges, les ramures, les piquants; on ne garde que la fleur bien séchée; on la mélange avec un peu de poudre d'ambre ou toute autre poudre fixant le parfum; il ne reste plus qu'à enfermer ces fleurs embaumées dans des sacs ou des sachets en étoffe légère; elles gardent, pendant plus d'un an, un parfum délicieux et naturel, et quand on les remue un peu, il semble en fermant les yeux que l'on se trouve encore sur la route chaude, au milieu de la vie ardente de l'été.

Notes d'élégance

Parmi les modèles de blouses, un des plus nouveaux est celui-ci: En georgette blanc, entièrement plissé, très fin et plat, travaillé dans la largeur de mandes de piqués de soie verte. Une grosse cordelière de soie verte à l'encolure.

Très amusante idée de ceinture. En cellophane incolore, fermée par un bouquet de fleurs faites en toile cirée de divers tons.

Petits conseils

Pour parfumer le linge — La menthe des prés, la lavande, l'absinthe sauvage font un excellent mélange très frais et très franc; on les cueille en gros bouquets; on les fait sécher à l'ombre, dans un grenier, sur du papier de journal; puis on les épiluche, on enlève les tiges, les ramures, les piquants; on ne garde que la fleur bien séchée; on la mélange avec un peu de poudre d'ambre ou toute autre poudre fixant le parfum; il ne reste plus qu'à enfermer ces fleurs embaumées dans des sacs ou des sachets en étoffe légère; elles gardent, pendant plus d'un an, un parfum délicieux et naturel, et quand on les remue un peu, il semble en fermant les yeux que l'on se trouve encore sur la route chaude, au milieu de la vie ardente de l'été.

Notes d'élégance

Parmi les modèles de blouses, un des plus nouveaux est celui-ci: En georgette blanc, entièrement plissé, très fin et plat, travaillé dans la largeur de mandes de piqués de soie verte. Une grosse cordelière de soie verte à l'encolure.

Très amusante idée de ceinture. En cellophane incolore, fermée par un bouquet de fleurs faites en toile cirée de divers tons.

Petits conseils

Pour parfumer le linge — La menthe des prés, la lavande, l'absinthe sauvage font un excellent mélange très frais et très franc; on les cueille en gros bouquets; on les fait sécher à l'ombre, dans un grenier, sur du papier de journal; puis on les épiluche, on enlève les tiges, les ramures, les piquants; on ne garde que la fleur bien séchée; on la mélange avec un peu de poudre d'ambre ou toute autre poudre fixant le parfum; il ne reste plus qu'à enfermer ces fleurs embaumées dans des sacs ou des sachets en étoffe légère; elles gardent, pendant plus d'un an, un parfum délicieux et naturel, et quand on les remue un peu, il semble en fermant les yeux que l'on se trouve encore sur la route chaude, au milieu de la vie ardente de l'été.

Notes d'élégance

Parmi les modèles de blouses, un des plus nouveaux est celui-ci: En georgette blanc, entièrement plissé, très fin et plat, travaillé dans la largeur de mandes de piqués de soie verte. Une grosse cordelière de soie verte à l'encolure.

Très amusante idée de ceinture. En cellophane incolore, fermée par un bouquet de fleurs faites en toile cirée de divers tons.

Petits conseils

Pour parfumer le linge — La menthe des prés, la lavande, l'absinthe sauvage font un excellent mélange très frais et très franc; on les cueille en gros bouquets; on les fait sécher à l'ombre, dans un grenier, sur du papier de journal; puis on les épiluche, on enlève les tiges, les ramures, les piquants; on ne garde que la fleur bien séchée; on la mélange avec un peu de poudre d'ambre ou toute autre poudre fixant le parfum; il ne reste plus qu'à enfermer ces fleurs embaumées dans des sacs ou des sachets en étoffe légère; elles gardent, pendant plus d'un an, un parfum délicieux et naturel, et quand on les remue un peu, il semble en fermant les yeux que l'on se trouve encore sur la route chaude, au milieu de la vie ardente de l'été.

Notes d'élégance

Parmi les modèles de blouses, un des plus

Les 23 points du plan Bouchard

Le projet "d'assistance aux travailleurs nécessiteux et de résorption du chômage par la création de travaux utiles"

Voici le plan Bouchard "d'assistance aux travailleurs nécessiteux et de résorption du chômage par la création de travaux utiles":

- I Forme de l'assistance
- II Définition du chômeur nécessiteux
- III Classes de travaux de chômage
- IV Qui peut être admis sur les travaux de chômage réservés
- V Travaux de chômage non réservés exécutés conjointement par les deux gouvernements
- VI Maximum que peut gagner le chômeur nécessiteux
- VII Engagement que doit prendre le chômeur nécessiteux
- VIII Comme de travail que doit fournir le chômeur nécessiteux
- IX Exécution du travail
- X Heures additionnelles pour rembourser les frais de transport et de pension
- XI Retenues pour loyers ou autres dettes
- XII Radiation du chômeur pour non paiement de loyer
- XIII La situation des travaux ne règle pas l'admission des chômeurs
- XIV Chaque municipalité paie pour ses propres chômeurs nécessiteux
- XV Gains occasionnels minimes ne sont pas tenus en ligne de compte
- XVI Travaux qui peuvent être exécutés

I Forme de l'assistance
L'aide aux chômeurs nécessiteux doit être donnée exclusivement sous forme de travail au lieu de l'être sous forme de charité, tant dans la partie rurale que dans les parties urbaines de la province.

II Définition du chômeur nécessiteux
Ne pourra être reconnue comme un chômeur nécessiteux que toute personne capable de travailler qui n'a pu trouver de travail habituellement d'ouvrage et qui n'a aucune ressource personnelle pour assurer sa subsistance et qui n'a personne tenu en loi le pourvoir à ses besoins essentiels.

III Classes de travaux de chômage
Il y aura deux catégories de travaux destinés à venir en aide aux sans-travail. La première catégorie sera désignée sous le titre de travaux de chômage réservés, la seconde, travaux de chômage non réservés.

IV Qui peut être admis sur les travaux de chômage réservés
Sur les travaux de chômage réservés ne pourront être admis que les chômeurs reconnus comme nécessiteux par les organismes publics chargés d'administrer les fonds de secours contre le chômage; cependant, il pourra être admis sur ces travaux réservés des experts, des contremaîtres et les experts des salaires de ces travailleurs non nécessiteux ne pourront être payés à même les fonds de secours au chômage. Toute dépense autre qu'une dépense de salaire découlant d'un travail de chômage réservé aux chômeurs nécessiteux, devra aussi être solde à même d'autres fonds.

V Travaux de chômage non réservés exécutés conjointement par les deux gouvernements
Sur les travaux de chômage non réservés, il devra être employé au moins cinquante pour cent de sans-travail nécessiteux. Ces travaux seront faits conjointement par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Toutes les dépenses, moins celles occasionnées par les expatriations, seront payables en parts égales par les deux gouvernements.

VI Maximum que peut gagner le chômeur nécessiteux
Le gain maximum du chômeur sera égal à ce qu'il a droit en vertu des échelles en vigueur au lieu de sa résidence.

VII Engagement que doit prendre le chômeur nécessiteux
Toute personne admise à recevoir de l'aide comme sans-travail nécessiteux ne peut recevoir de secours en argent sans être engagé à travailler pendant la période qui est fixée comme unité de saison de secours, est établi en basant le salaire honorifique sur les contrats collectifs de travail en vigueur dans la région de la résidence du chômeur et en divisant la somme totale qu'il doit recevoir pendant la saison de secours par ce salaire horaire. S'il n'y a pas de contrat collectif en vigueur au lieu de la résidence du chômeur, le salaire horaire devra être le salaire reconnu comme raisonnable et équitable dans cette région.

IX Exécution du travail
Le chômeur pourra être appelé à travailler consécutivement le nombre de journées de travail fixé par la commission du chômage mais son gain ne lui sera versé que par versements hebdomadaires égaux à ceux qui lui donneraient comme secours directs l'échelle en vigueur au lieu de sa résidence.

X Heures additionnelles pour rembourser les frais de transport et de pension
Dans les cas où le travailleur est appelé à aller travailler au loin de sa résidence et où il est empêché de revenir à son logis le soir, les frais de transport et de pension sont soldés par la commission, mais le chômeur doit gagner ses frais de transport et sa pension en donnant des heures additionnelles de travail proportionnelles aux sommes chargées au service du chômage pour ce transport et cette pension.

XI Retenues pour loyers ou autres dettes
L'autorité locale peut décider de payer en argent et en entier le chômeur d'autoriser la commission à payer la quote-part mensuelle du loyer suivant l'échelle actuellement existante le nom du chômeur peut être rayé de la liste des chômeurs autorisés à recevoir de l'assistance.

XII Radiation du chômeur pour non paiement de loyer
Sur preuve de non-paiement du loyer d'un chômeur et sur refus du chômeur d'autoriser la commission à payer la quote-part mensuelle du loyer suivant l'échelle actuellement existante le nom du chômeur peut être rayé de la liste des chômeurs autorisés à recevoir de l'assistance.

XIII La situation des travaux ne règle pas l'admission des chômeurs
L'admission aux travaux de chômage ne dépendra pas de la résidence dans la municipalité ou le territoire dans lesquels s'exécutent les travaux mais de la résidence et du temps de l'emploi dans une ville où il existait du chômage à un degré considéré comme grave par le service provincial du chômage.

XIV Chaque municipalité paie pour ses propres chômeurs nécessiteux
Aucune municipalité ne peut être appelée à payer une partie du secours attribué à un chômeur ne résidant pas dans son territoire même si des travaux sont exécutés dans ses limites pour son profit direct ou indirect par lesdits chômeurs; chaque municipalité doit payer la quote-part qui lui est assignée pour l'aide à ses sans-travail nécessiteux par le service provincial d'assistance aux chômeurs quel que soit le lieu où le chômeur assisté est à travailler.

XV Gains occasionnels minimes ne sont pas tenus en ligne de compte
Le chômeur assisté doit déclarer à la commission les gains qu'il fait de temps à autre alors qu'il n'est pas à son emploi mais il ne doit pas louer ses services pour des prix inférieurs aux prix légaux ou raisonnables dans la région où il accepte du service intermittent. La commission ne peut tenir compte de ces gains occasionnels pour rayé le chômeur de la liste des assistés ou diminuer son gain que dans les cas où ils sont considérés comme changeant l'état d'indigence du chômeur de manière à ce qu'il ne puisse continuer à être classé comme un sans-travail nécessiteux.

XVI Travaux qui peuvent être exécutés
Les chômeurs peuvent être appelés à travailler par les autorités d'aide aux sans-travail nécessiteux sur des ouvrages publics, semi-publics et privés.
Les travaux publics sont des entreprises des gouvernements fédéral et provincial et des administrations municipales et d'écoles publiques.
Les travaux semi-publics sont des entreprises appartenant à des associations éducationnelles subventionnées par l'un ou l'autre gouvernement ou les municipalités.
Les travaux privés sont ceux exécutés au bénéfice de personnes privées sur des biens appartenant à des particuliers. Les chômeurs ne peuvent être employés à des travaux privés que quand ces ouvrages, dans l'opinion de la commission de chômage, ne seraient pas exécutés à moins de l'être avec les avantages offerts par le travail des

Chômeurs nécessiteux. Dans la partie rurale de la province et particulièrement dans les régions de colonisation, les chômeurs nécessiteux peuvent être employés au développement et à la mise en état de culture de leur propre terre ou de celles d'autres colons ou cultivateurs.

XVII Placements d'aides-fermiers
Il sera loisible au service d'aide aux chômeurs de payer à tout sans-travail enregistré comme nécessiteux dix dollars par mois s'il consent à travailler comme aide-fermier chez un cultivateur qui consentira à le loger et à le nourrir à condition que ce cultivateur l'emploie additionnellement aux aides-fermiers qu'il employait en 1935, ce qui doit être établi sous serment.

XVIII Placements de serveurs
Le service d'aide aux chômeurs pourra payer dix dollars par mois à toute personne de l'un ou de l'autre sexe enregistrée sur les listes de sans-travail nécessiteux qui consentira à prendre du service comme domestique, serveur, ménagère, cuisinier, couturière privée, valet, chez toute personne l'employant additionnellement aux domestiques ou serveurs qu'elle employait dans sa maison privée en 1935, ce qu'elle doit établir sous serment à la satisfaction de la commission ou de l'autorité provinciale.

XIX L'indemnité du chômage règle l'aide provinciale
Le service d'aide aux sans-travail nécessiteux doit se guider sur la proportion entre le nombre des sans-travail nécessiteux ajouté à ceux de leurs dépendants et le chiffre total de la population pour décider si la situation est assez grave pour justifier l'octroi de l'aide provinciale aux chômeurs d'une municipalité et ce service provincial peut établir et modifier de temps à autre le pourcentage raisonnable justifiant son aide.

XX Travaux de ville réservés aux travailleurs urbains
Aucun travailleur manuel ne peut être admis à travailler dans une ville ou dans un centre industriel de cette province à moins d'avoir obtenu un permis de travail de l'autorité locale chargée par le conseil municipal ou les lois de la province d'émettre les dits permis. N'ont droit à ces permis que les personnes ayant vécu au moins un mois avant le premier juin 1936 dans une ville ou un centre industriels du pays.

XXI Permis spéciaux
Des permis peuvent être émis pour permettre l'emploi d'experts ou d'ouvriers spécialisés dans les cas où il est jugé par l'autorité locale qu'on ne peut trouver dans la municipalité d'experts ou d'ouvriers de cette nature.

XXII Caractère temporaire de la loi prévenant le congestionnement des villes
La loi réglementant le travail manuel sur permis pour aider au décongestionnement des villes n'a qu'un caractère temporaire et le lieutenant-gouverneur en conseil peut, sur requête de toute ville ou tout autre centre industriel intéressé établissant qu'il est d'intérêt public d'en faire cesser la mise en force dans ses limites, ordonner que cette municipalité ne soit plus assujettie à l'application de cette loi.

XXIII Enregistrement des nouveaux citoyens
Toute personne âgée de seize ans et plus venant établir sa résidence dans une municipalité de ville doit, dans les quinze jours de son arrivée, faire, au bureau du conseil, une déclaration par écrit dans laquelle elle donne son adresse dans la municipalité, sa profession, son état civil et le lieu ou les lieux de sa résidence au cours des derniers cinq ans.

Anciens du Cercle Le Moyne de l'A.C.J.C.
Les grandes fêtes qui commémoreront le 25^e anniversaire du Cercle Le Moyne se dérouleront le 7 juin à l'église St-Jean-Baptiste. Les anciens qui n'auraient pas reçu d'invitation et qui désireraient prendre part à ces fêtes sont les bienvenus, et sont priés de se mettre en communication immédiate, d'ici mercredi 3 juin, avec M. T. Bates, BE 1602, 4281 Henri-Julien.
Les fêtes consistent en une grande-messe solennelle, banquet à la salle paroissiale, et soirée récréative.
La plus cordiale bienvenue à tous les anciens.

Au collège Laval
Les élèves de Laval présenteront demain soir à 8 h. 15 p.m. (heure avancée): *Simon le voleur*, mélodrame en 4 actes.
Les parents, amis et anciens élèves sont cordialement invités.

Amicale Roussin
A la dernière réunion de son conseil, l'Amicale Roussin, selon la tradition, a résolu de prendre part au voyage annuel organisé par la Fédération des Amicales canadiennes des FF. du Sacré-Coeur. Cette année, le congrès se tiendra à Marieville, le dimanche 7 juin. Tous les membres de l'Amicale Roussin qui désirent se joindre au groupe des congressistes sont priés de communiquer sans retard avec le notaire Léopold Boulianne, président, Tél.: FRontenac 2424, AMherst 1227, avec le secrétaire M. Gaston Hinton, Tél.: FRontenac 4244, ou avec le Frère Honorat à l'Académie.
Prière aux intéressés de noter que cet avis tient lieu d'invitation personnelle.

Communisme et fascisme
M. le chanoine Chartier précise l'attitude de l'Université de Montréal à l'endroit de ces deux doctrines — Déclarations contradictoires des présidents des Universités de la Nouvelle-Ecosse et d'Alberta — Distinctions à faire
"Quoi" ou "comment" penser
"L'Université de Montréal croirait manquer de logique si elle tolérait chez elle un enseignement ou des manifestations condamnées par ses doctrines religieuses"
(M. Chartier, parlant du communisme)
Mis en face de deux déclarations contradictoires faites par les présidents des Universités de la Nouvelle-Ecosse (Dalhousie) et d'Alberta, sur le communisme et le fascisme, et interrogé sur l'attitude de l'Université de Montréal à l'endroit du communisme et du fascisme, M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur et aumônier général de l'Université, rend publique la déclaration qu'il a préparée sur ce sujet, après l'avoir soumise à l'approbation des autorités compétentes. Voici cette déclaration:
Communisme et fascisme
On demande à l'Université de Montréal quelle position elle adopte devant les doctrines contradictoires émises par les présidents des Universités de la Nouvelle-Ecosse (Dalhousie) et d'Alberta. Si les documents qu'on lui a présentés à ce sujet, sont exacts, voici sa déclaration:
Les autorités universitaires n'ont aucune objection à déclarer d'abord qu'elles éviteront toujours de confondre comme semble le faire le premier, communisme et fascisme; si les deux doctrines comportent chacune des erreurs, il y a dans le fascisme un élément de discipline, de progrès économique, éducationnel et social, qui les empêchera toujours d'en faire la doublure du communisme. Elles n'ont guère de peine non plus à distinguer entre nazisme hitlérien et fascisme italien.
Quant au communisme, le premier ministre de l'Ontario a eu l'autre jour à son sujet ce mot typique: "L'Eglise catholique est encore notre meilleur rempart contre le communisme". L'Université de Montréal d'enseignement supérieur de cette Eglise, est évidente qu'elle adopte, à l'égard de cette doctrine, toutes les vues de l'Eglise catholique, telles que synthétisées hier encore, par son auguste chef, Sa Sainteté Pie XI.
C'est dire qu'elle ne saurait souscrire d'aucune façon à la ligne de conduite établie par le président d'Alberta: "Il appartient à une université d'enseigner non *quoi* penser, mais *comment* penser." Ce principe, qui est en matière religieuse la base du protestantisme, serait, en matière intellectuelle, la cause de la pire anarchie; celle des esprits.
Institution confessionnelle. L'Université de Montréal croirait manquer de logique si elle tolérait chez elle un enseignement ou des manifestations condamnées par ses doctrines religieuses. Elle ne comprendrait pas qu'une institution d'Etat osât tolérer chez elle un système qui a pour but la perturbation de l'ordre public. Et elle n'admettrait pas même qu'une institution privée se désintéressât d'un problème pareil, toute activité contraire au bien commun finissant toujours par rejallir sur les particuliers.
Seulement, l'Université croit pouvoir déclarer qu'elle n'aura jamais lieu d'intervenir à ce sujet dans son propre sein, l'attachement aux doctrines romaines fermant d'avance sa porte à toute doctrine antisociale.

La Fédération des universités
La Fédération des Universités de Montréal, de Québec (Laval) et d'Ottawa, a procédé samedi soir à ses élections annuelles.
M. Alcide Paquette, de l'Université d'Ottawa, remplace à la présidence M. Louis Trudel, de l'Université de Montréal et M. Roland Filion, de cette dernière Université, devient secrétaire général de l'Association.
Cette dernière a été fondée à Québec en décembre 1935. Elle comprend des étudiants des trois grandes universités françaises de l'Est du Canada: Laval, Montréal et Ottawa. Elle est de plus régulièrement affiliée au secrétariat international des fédérations d'Universités catholiques romaines, dont le siège est situé à Fribourg, en Suisse.
A la suite des élections, on a décidé d'ouvrir les cadres de la Fédération aux étudiants catholiques des autres universités canadiennes, et, de plus, d'occuper des étudiants qui iront poursuivre leurs études en Europe à l'automne.

Retraite stratégique
Les 40-ans se demandent quelle a été l'efficacité de toutes nos revendications depuis trois décades. Il est indubitable: l'héritage reçu par nos pères a été dilapidé et l'avenir de nos fils nous anguisse.
Nos méthodes, nos formules, nos procédés nous ont mal servis, nos revendications et nos protestations systématiques ont plus flétri notre orgueil national que servi notre libre épanouissement.
Changeons nos procédés. Taisons-nous. Rebornons en nous-mêmes la fierté du silence devant la défaite. Ne jouons plus le rôle du parent pauvre sollicitant la faveur d'un gîte, d'un emploi de valet. Comprenons la grandeur, la noblesse du mépris quand il est sincère et serein. Dans cette retraite stratégique, pensons, fournissons nos armes, travaillons, produisons.
Extraits de

Nominations provinciales
Québec, 1er. — Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif, de faire les nominations suivantes:
MM. John Joseph, Jean-Baptiste Lavoie, Docteur Léon Pelletier, Docteur Sirice Belles-Isles, Eugène Gauthier, tous de Gaspé; commissaires pour l'érection civile des paroisses du diocèse catholique romain de Gaspé.
MM. Alfred Lessard, rentier, Docteur Leduc, épicière, Arthur Surprenant, rentier, J.-M.-E. Marcotte, et Adolphe Allard, marchands, F.-X.-Jean Petit, cordonnier, tous de Grand'Mère; commissaires pour tenir la Cour de commissaires de la Ville de Grand'Mère.
M. André Simard, médecin, de la cité de Québec; expert médico-légal pour les districts judiciaires de Québec et de Beauce.
M. Henri-Louis Gagnon, négociant de Lambton; shérif du district de Beauce et officier spécial chargé de la confection et de la révision de la liste des jurés pour le même district.
M. Louis Bureau, gérant de la cité de Sherbrooke; juge de paix pour le district de Saint-François.
MM. Armand Bellemare, enquêteur en chef de la Carte d'Identité à Montréal, 2583 rue Dickson, J.-O. Corriveau, de Ville Saint-Pierre, proposé à l'administration des affaires de paix avec juridiction sur le district de Montréal, aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires (S.R.Q. 1925, chap. 145).
M. Henri Fisel, avocat, de Cowansville; secrétaire particulier de l'honorable trésorier de la province.
M. Edward George, de la cité de Montréal, chiropraticien, 1014, rue Saint-Philippe; juge de paix avec juridiction sur le district de Montréal, aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 358, de la Loi des Tribunaux Judiciaires (S. R.Q., 1925, chap. 145).
M. Charles Joubert, de la cité de Québec, agent d'assurance, 596 rue Saint-Jean; juge de paix avec juridiction sur le district de Québec, aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires (S.R.Q. 1925, chap. 145).
M. J.-E. Rivest, de Joliette, greffier de la Paix du district de Joliette; juge de paix conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires (S. R.Q., 1925, chapitre 145).
Que la juridiction de M. Rivest s'étendra sur tout le district de Joliette seulement et sera restreinte à la réception des plaintes, à l'émission de mandats d'arrestation et de recherches, de brefs de sommation, de subpoenas et de mandats de dépôt ainsi qu'à la réception des cautionnements et à l'aournement des causes, soit seul concert avec un autre juge de paix lorsque la loi donne la juridiction à deux juges de paix.

Feu Mme J.-A. Brodeur
Nous apprenons la mort de Mme Jean-Albert Brodeur, née Jasmin (Liliane), mère du sergent détective Daniel Brodeur, décédée soudainement hier, à l'âge de 56 ans, en son domicile, 2573 est, rue Saint-Zotique.
Lui survivent: cinq fils, MM. Léonard, Albert, Daniel, Roland et Arthur Brodeur, et deux filles, Mlles Claire et Liliane Brodeur. Elle était aussi la tante de M. Armand Brodeur, directeur de la police judiciaire.
Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures, à l'église de Saint-Marc de Rosemont.

MM. Power et Lapointe à Québec
Québec, 1er. — M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, et M. G. G. Power, ministre des pensions et de la santé nationale, ont passé le dimanche à Québec. M. Power est arrivé en ville samedi matin et il a passé la journée au bureau des ministres fédéraux, à l'hôtel des postes, où il a reçu un grand nombre de visiteurs. Il est retourné à Ottawa hier soir. M. Lapointe est arrivé hier matin et il retournera à Ottawa aujourd'hui.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS
H. Labrecque, I.C., M. Calloux, I.C. G.-J. Poirineau, I.C. et Arpenteur
INGENIEURS-CONSEILS
Bâtiment, Chauffage, Ventilation, Électricité, Argenteage, Bornage — Estimation — Expropriation — Expertise —
Les Ingénieurs Associés
LIMITES
Edifice Thémis
10 St-Jacques Ouest - HA. 0482

F.-J. Leduc & Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Travaux municipaux, Chimie industrielle, Expertises légales, Arpentage et Bornage, Bâtiment armé, Brevets, Marques de commerce.
Ch. 98, Edifice St-Denis HA. 3941
354 EST, RUE ST-CATHERINE

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE Inc.
COURTIERS EN ASSURANCES
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS
Tél. HARbour 0751
Démétrius Baril, B.S., L.L.B.
AVOCAT
Chambre 801
418 rue St-Sulpice - Montréal
14-6-35

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Exch. 276 ouest, rue St-Jacques
Royaume
St-Jacques, 276 ouest, rue St-Jacques
C.-E. Guérin, C.R. M. Goudrault, C.R.
Ant. Garneau, C.R. H.-N. Garneau, C.R.
Marcel Pigéon, S.-V. Orceux.

Maurice Dupré, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon, de Billy, Prévoist et Home
Immeuble Morin
111 Côte de la Montagne
Téléphone: 2-4778* - Québec

LAMOTHE & CHARBONNEAU
AVOCATS
J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., J.-P. Charbonneau, B.C.L., N. Charbonneau, B.C.L., J.-L. Charbonneau, L.L.L.
Edifice Aldred, coin Notre-Dame et Place d'Armes - Montréal

Vanier & Vanier
AVOCATS
37 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARbour 2841

MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal.

MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal.

COURTIERS
Chs - Geo. BEAUSOLEIL
Licencié en sciences commerciales
Directeur-gérant
BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL
Placement et spéculation
477, St-François-Xavier
Montréal - HARbour 3276

COMPTEBLE
Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A.
Licencié en sciences comptables
Comptable agréé - Chartered Accountant
Spécialiste en Impôt sur le Revenu
52 O. rue St-Jacques, 150 rue Alexander
HARbour 5457 TELAIS-RIVIERES
MONTREAL 13-12-38

P.-A. Gagnon
Chartered Accountant
Comptable Agréé
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARbour 5990

Hurtubise, Pelletier, Gravel
COMPTABLES PUBLICS LICENCIES VERIFICATEURS
40 rue St-Jacques ouest, Montréal
L.-A. Hurtubise, C.P.A. Alf. Gravel, C.P.A.
Victor Pelletier, C.P.A. J.-E. Nadon, C.P.A.
P. Dupras, C.P.A.

LaRue & Trudel
COMPTABLES AGREÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
J. Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Lionel Roussin, C.A. J. Paul Beauvais, C.A.
Lucien P. Bégin, C.A.
Roland Chagnon, C.A.
Montréal - Québec - St-Jean. P. Q.

CLAVIGRAPHES
CLAVIGRAPHES
Underwood, Remington, Royal
Standard et portatifs
Calculateurs et Duplicateurs - Service et accessoires.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue Bleury - MA. 2545
20-12-35

Voys TWITE pour TYPEWRITERS
Toutes marques: seuls ou recommandés.
Location et réparation.
TYPEWRITER & APPLIANCE CO. LTD
750, rue St-Pierre - Tél. LA. 9237
(Entre les rues Craig et St-Jacques)
E. D. TWITE, Gérant général.

EBENISTES-DECORATEURS
Castle & Son Ltd
L. W. HAICHER, gérant
Ebénistes - Décorateurs - Meubliers
1096 rue Clarke - Montréal, Qué.
Tél. LANcaster 8219 1-11-36

ENCADREURS
Morency Frères, Ltée
Encadrement-Dorure
458 Est, rue Ste-Catherine
Miroirs, Tableaux, Eaux-fortes, Estampes
Françaises pour cadres de notes ou d'anniversaires. Matériel d'artiste. Spécialité:
Restauration de cadres et tableaux anciens.
Tél. HARbour 6894

EXTERMINATEURS - FUMIGATEURS
NEW METHODS ENG.,
MAITRES FUMIGATEURS
VOUTE DE DESINFECTATION
Voûte et Bureaux
1227 St-Jacques O. - Bélair 1984
1-6-36

WISINTAINER & FILS
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Mouleurs - Cadres - Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
LAN. 2264*

PROFESSEURS
Tél. Plateau 6717
Cours classique commercial
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier en arts et sciences
appliquées
Cours classiques, commercial,
leçons privées - Brevets
1448 RUE SHAWBROOKE, OUEST

Prof. A. Leguerrier
Cours privés
Licencié en Lettres
CLASSIQUE - COMMERCIAL
BACCALAUREATS
Studio: 4360, rue St-Denis, appt 3
Montréal.

Osons!
notre émancipation économique et nationale
lexique.
J.H. Marcotte

En vente à la librairie du Devoir.
L'exemplaire 25 sous.

Compagnie d'Assurance sur la Vie
Sauvegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Propos de colonisation

M. le Directeur, Nous avons eu pour commenteur en fait de colonisation le Plan Gordon qui avait du bon un peu, pas beaucoup. Cependant il faut considérer que c'était bien la première fois que l'on faisait de la colonisation avec un plan, un système préconçu. Sous ce plan Gordon on recrutait les colons à Montréal, à Québec, ou ailleurs dans la province, on les traillait sur le volet. Ce travail commença le printemps se poursuivait tout l'été, l'automne et l'hiver venus on embarquait en fin des colons exilés pour la Terre-Promise, pour les débarquer au bout de 24 ou 30 heures dans la neige en pleine forêt vierge ou dénudée. Les chefs de famille devançaient à la construction d'une misérable cabane. Il serait trop long de décrire les misères et les privations qu'eurent à endurer, les difficultés qu'eurent à surmonter les pauvres diables de héros qui persistèrent. Ce fut l'odyssée des colons établis dans les premières colonies de Ste-Gertrude, de LaFerté, etc. Mais c'est déjà de la vieille histoire, car tout va si vite dans un pays de colonisation, où tout se fait en volant.

Puis vint le plan conçu par un architecte qui porte le nom de son auteur. Le plan Vautrin, faite de préparation et faite également d'organisation, prend une expansion trop rapide, mais il faut faire vite, il faut qu'il y ait beaucoup de monde de rendre avant les élections qui ne vont pas tarder. On a d'ailleurs dix millions à sa disposition, on n'en verra jamais le bout, pensez donc, dix millions, on n'en a pas dépensé autant en dix, en vingt ans pour la sacro-sainte colonisation. Le plan Vautrin nous amène dans l'Abitibi en quelques mois tout près de 2000 colons, avec femmes et enfants, soit plus de 5000 personnes, réparties dans une vingtaine de colonies. Les lots attribués aux nouveaux colons ont été classifiés à la hâte, tant bien que mal, toujours en volant, quoi, car ça presse. Ça presse tellement qu'on ne se rend pas compte qu'un certain nombre de colons sont plantés sur des lots incultes où ils ne peuvent prendre racine et où il faudrait les démenager à grands frais, la neige partie et la chasse aux lièvres passée; pour ceux-là, tout est à recommencer.

Arriveront d'abord les chefs de famille et les garçons; ils habitent dans des camps provisoires pour les recevoir. Il y a 50, 75 ou 100 colons par colonie sous la direction d'une contremaître aussi volant que vigilant. Logés, nourris et habillés par les soins du patronage aussi honnête que possible, vous le comprenez bien, mais aussi très prospère, vous le comprenez aussi bien. Une équipe abat les arbres, et claire l'emplacement des futures maisonnettes, qui seront construites à la file par une autre équipe, une troisième défriche une lièvre de forêt; ce sera la route plus tard. Il y a bientôt 25, 40 ou 50 maisons de bûches espacées dans la forêt de 4 arpents en 4 arpents. Les colons reçoivent maintenant leur famille. On ne peut pas dire que cela n'a pas bien marché, au contraire, cela a marché rondement; économiquement? Ar ça c'est une autre paire de manches. Voyons, est-ce le temps de mesquiner lorsqu'on a tant d'amis dévoués et dix millions à sa disposition? Seulement, profiteurs à part, tout le monde est-il content? Il y a pour commencer les colons qui sont déjà retournés, il y en a entre 25 p.c. et 30 p.c., ceux-là sont certainement contents d'être venus, d'avoir vu et d'être repartis. Ceux qui restent, 70 p.c. à 75 p.c., paraissent jusqu'à maintenant assez satisfaits de leur sort pour la plupart. Il y aura encore des lâcheurs certainement, mais on estime généralement qu'il en restera en définitive entre 50 et 60 p.c., ce qui n'est pas si mal après tout, car sous le vieux système on manque de système jusqu'ici en vigueur trois catégories de colons se succédaient sur chaque lot; le bûcheron, ou le pilleur de bois, le défricheur, puis venait en 2e lieu le cultivateur qui demeurait.

Il y a certes du bon dans ce

VOYAGE — AUBAINE
EUROPE
Avec escorte — direction de M. l'abbé Félix Gaudouy vicaire à la Cathédrale, Joliette.
Départ le 27 juin 1936
Aller et retour à bord du palais flottant
EMPRESS OF BRITAIN
(C) Voyage 30 jours — dont 22 en Europe: Angleterre, Belgique, France, Italie, Suisse — Passages, transport, hébergement, repas, visites, tout compris \$400
(A) A Paris, 18 jours libres — par voie de l'Angleterre et de la Belgique \$200
(B) Comme ci-dessus, hébergement, repas et visites compris \$300

LE DEVOIR - VOYAGES
330, Notre-Dame est, Montréal
Tél. HA. 1241.
Tournée continentale organisée par Le Devoir-Voyages
Pour tous renseignements, itinéraire, inscriptions, etc. Adresse: LE DEVOIR - VOYAGES

plan d'architecte, et vraiment si on avait eu le temps de mieux l'organiser on aurait pu en tirer beaucoup plus avec le même argent. Par exemple pourquoi ne pas avoir fait défricher quelques acres de terre autour de chaque nouvelle habitation? car à peu près partout il y a tout juste l'emplacement de la maisonnette de défriché, tout autour c'est la forêt à quelques pas. Si on avait défriché cinq à dix acres sur chaque lot le colon pourrait commencer à cultiver dès la première année et récolter ses légumes, ses patates, et un peu de fourrage pour hiverner une vache, garder un porc ou deux, des volailles, etc. En un mot il serait dès le commencement un véritable petit cultivateur.

Et puis, a-t-on songé au danger des feux de forêt? Le voyageur qui se rend d'Amos à Val d'Or par la voie des airs, à mi-chemin, peut contempler du haut de son avion des douzaines de maisonnettes perdues en pleine forêt et je suis certain que la même réflexion est venue à plus d'un: quel immense brasier bien préparé pour l'été prochain. Pour peu que la prochaine saison soit sèche, il y a 99 mauvaises chances contre une bonne pour que ces colonies flamboient les unes après les autres. Lorsque l'on songe à l'horreur des feux de forêts on ne peut s'empêcher de frémir en pensant au triste sort qui attend probablement un grand nombre de ces braves colons. Ce serait un miracle inouï qu'il ne se produisît pas quelques catastrophes épouvantables. Je ne veux pas faire fonction de prophète de malheur, mais puisse cette première alarme être entendue afin que l'on se hâte de prendre sans retard toutes les mesures propres à éviter autant qu'il sera humainement possible la répétition des holocaustes terribles qui sont survenus dans le Nord-Ontario il n'y a pas si longtemps. On ne serait pas acculé à cette très grave éventualité si on avait défriché, comme je le disais déjà, 5 à 10 acres de terre autour de chaque habitation, du moins le danger serait très grandement diminué. Et ceci m'amène à suggérer d'amener le plan Vautrin dans ce sens, c'est-à-dire que si l'on établit d'autres colonies l'été ou l'automne prochain, comme on le fera probablement si les dix millions font des pelles, l'on devrait faire défricher et labourer, si possible, une dizaine d'acres sur chaque lot, afin d'abord de diminuer les dangers d'incendie et de mettre ensuite le colon en mesure de cultiver et de récolter une partie de sa subsistance dès la première année. Le colon se voyant dès son arrivée propriétaire d'une petite ferme en miniature se trouvera tout de suite un vrai cultivateur du sol et non pas un simple bûcheron pour deux ou trois années à venir. Beaucoup de ceux qui sont retournés déjà ne le seraient probablement pas s'ils avaient trouvé en arrivant un lopin de terre prêt à cultiver.

Il serait facile de faire défricher quelques acres de terre, sur chaque lot par les futurs colons en commun, leur octroyant comme salaire les sommes qu'ils auraient pu gagner plus tard en prime de défrichement ou primes de labour. Le coût serait à peu près le même pour la province, mais voyez-vous le résultat? Si se fera sans doute de la colonisation tôt ou tard sur une grande échelle le long de la route Senneterre-Mont-Laurier. Je dis bien tôt ou tard et je m'explique. Il y a la place dans cette région encore déserte pour des dizaines de belles paroisses, mais là, comme à bien d'autres endroits, nous ne sommes plus les maîtres, le boss, c'est l'International Paper Co., qui a su manoeuvrer pour faire retarder la confection de cette route réclamée à cor et à cris par la population de l'Abitibi depuis plus de quinze ans, pour ne pas exposer ses précieuses et vierges limites à bois. L'International Paper se défendra bien encore quelque temps, mais comme tout change, les idées comme les hommes, le besoin devenant urgent, il faudra prendre la terre là où elle se trouve. Alors pourquoi avec les prochains dix millions ne pas organiser le défrichement en grande série de dix ou vingt nouvelles colonies sur le parcours de la future route Trans-Québec? Il serait facile de faire procéder au défrichement de la route simultanément avec le défrichement des lots. Il y aurait là une bonne besogne pour quelques milliers de jeunes gens durant deux ou trois ans. On pourrait les grouper par équipes de 100 à 150, les uns défrichant la route, les autres quelques acres sur chaque lot, construisant les maisons, etc. Est-ce que ce plan ne vaudrait pas mieux qu'un simple bureau de placement, fût-il sous le haut patronage de M. Taschereau?

Je m'excuse, Monsieur le directeur, d'abuser de vos précieuses colonnes, j'ai toutefois la présomption de croire qu'il pourrait germer quelque bien des idées que je viens d'énoncer. Dans un prochain correspondance, si vous le permettez, j'exposerai aux lecteurs de votre journal une vue d'ensemble sur la politique du plan Vautrin (Pourquoi pas le plan Authier, maintenant?) telle que pratiquée dans les colonies de l'Abitibi.

UN PIONNIER
Le beurre à poignée?
Montréal, 28 mai 1936
Journal le Devoir, Monsieur le Rédacteur,
Voulez-vous me permettre de vous poser quelques questions? En vertu de quel principe le Gouvernement de Québec nomme-t-il un certain nombre de membres de la Commission scolaire de Montréal et en particulier le président?

Est-ce que la Province subventionne nos écoles de ses fonds? Ne sont-ce pas les propriétaires de Montréal qui en paient le coût et l'administration?

N'est-il pas à propos de dire: "No taxation without representation" ou le contraire? Nos corps publics ou organisations importantes, (comme le Conseil diocésain et le Conseil de ville, qui en nomment déjà un certain nombre) ne seraient-ils pas tout désignés à faire aussi quelques-unes de ces nominations? Pourquoi ce patronage appartient-il en partie à Québec plutôt qu'à Montréal, qui en paie seul les frais?

Au moment où l'on discute des modes d'administration plus ou moins valables pour Montréal, ne serait-il pas à propos de considérer cette question si importante de la nomination de nos commissaires d'écoles? Cela intéresserait probablement nos députés et nos électeurs. Beaucoup de gens qui s'intéressent au bien public seraient heureux, j'en suis convaincu, de connaître l'opinion du Devoir. Merci, Monsieur le Rédacteur, de votre bon accueil. (signé) COCHON DE PAYANT

N.D.L.R.—Le gouvernement fait les choses que notre correspondant lui reproche en vertu d'un principe ainsi formulé: "Ego nominor leo."

Faits divers

Le tramway fait une nouvelle victime
M. John McCaffrey, 55 ans, 666, ouest, Craig, a succombé, à l'hôpital St-Luc, aux blessures qu'il s'était infligées lorsqu'il fut renversé, samedi, par un tramway, angle des rues Craig et Petit-Saint-Antoine. Le malheureux s'est fracturé le crâne en tombant sur l'asphalte.

Autre personne renversée par un tramway
Mlle Anna Surprenant, 55 ans, 1659, rue St-Germain, a été renversée, samedi après-midi, par un tramway, coin des rues Désery et Ste-Catherine. Elle souffre de graves contusions et de coupures à la tête et au corps.

Accidents d'automobile
L'automobile a causé plusieurs accidents en fin de semaine. Un camionneur, M. Leo Black, 2236, avenue Oxford, a perdu le contrôle de son camion et celui-ci s'écrasa sur l'immeuble du poste de pompiers No 23, Place St-Henri. Les blessures de M. Black sont graves mais sa vie n'est pas en danger. Le camion a été pratiquement endommagé.

Un programme en peu de mots
Montréal, 29 mai, 1936. M. le Directeur, Le Devoir, Monsieur, C'est une erreur profonde de croire que le chemin de fer projeté Temiskaming-Abitibi-Chibougamau détournera de Toronto le commerce du Nord et l'attirera vers Montréal. Cette voie, si elle est jamais construite, drainera tout le commerce du nord de Québec et l'entraînera irrésistiblement vers la province d'Ontario et la ville de Toronto. Une étude sommaire de la carte du Nord prouvera sûrement ce que j'écris. Le seul fait que ce projet est préconisé et soutenu par le gouvernement de la province d'Ontario le prouve surabondamment.

Le Canadien Pacifique, au lieu de prolonger la voie qui s'arrête à Angliers, devrait plutôt prolonger jusqu'à Senneterre et à Val d'Or, celle qui se termine à Mont-Laurier. Chibougamau devrait être relié à Parent par un tronçon construit par les Chemins de fer Nationaux et le lac St-Jean devrait avoir une grande route de gravier construite par le gouvernement de la province de Québec. Ce programme répartirait les charges, rendrait justice à tous les intéressés, desservirait tout le territoire du nord de la province. Bien à vous, William PARADIS.

L'église de St-Lambert sera reconstruite
PERTES DE \$30,000
L'église catholique de Saint-Lambert, détruite dans la nuit de samedi à dimanche, par les flammes, sera reconstruite le plus tôt possible, a déclaré le curé de la paroisse, M. l'abbé A. Lessard, qui réunira prochainement les syndics pour discuter le problème de la reconstruction. M. le curé Lessard a ajouté que le temple détruit était devenu trop petit pour la paroisse et le temps n'était pas loin où l'on aurait été obligé de reconstruire ou d'agrandir. Les pertes subies par la Fabrique de Saint-Lambert, par l'incendie de son église, sont d'environ \$30,000, dont une partie est couverte par les assurances. Seuls les murs de l'église sont restés debout. On a pu sauver les Saintes Espèces, grâce au dévouement du capitaine Forget. Apparaissant le curé de la paroisse avait été empêché à deux reprises par les flammes de sauver deux ciboires contenant des hosties consacrées. Les prêtres de la paroisse aidés de premiers volontaires et de paroissiens purent mettre en lieu sûr une partie du mobilier et de la lingerie de l'église et de la sacristie.

Le feu a été découvert vers 11 heures et demie, samedi soir, par un passant qui sonna l'alarme. Les pompiers volontaires de Saint-Lambert, sous la conduite du capitaine Forget, répondirent à l'appel. Devant la menace d'une conflagration qui eût détruit le presbytère, la maison du maire G. F. Ancrum et quelques autres propriétés voisines, les pompiers de Saint-Lambert appelèrent à leur aide la brigade des incendies de Longueuil qui leur fut d'un grand secours. Deux heures après le début de l'incendie, le toit de l'église s'effondra. Ce n'est que vers 4 heures, dimanche matin, que le feu fut sous contrôle.

Le sacristain, M. A. Lévesque, qui était endormi dans sa chambre, adjacente à l'église, a été réveillé par la fumée et le crépitement des flammes qui déjà faisaient rage. Il n'a eu que le temps de se sauver en brisant un vitrage et en sautant par la fenêtre de sa chambre. Il ne s'est pas blessé. Dès hier matin, le service religieux temporaire était organisé dans des salles de l'Académie St-Michel, où tous les paroissiens ont pu entendre la messe.

Course d'auto
Indianapolis, 1er. — Louis Meyer, de l'Etat de la Californie, a gagné samedi la course d'automobile de 500 milles. Cette course annuelle a eu lieu pour la 24e fois. C'est la troisième fois que Louis Meyer sort de la piste avec les honneurs de la victoire. Meyer a parcouru les 500 milles en quatre heures et 35 minutes, soit une moyenne de 109 milles à l'heure. Le record précédent était de 106 milles à l'heure. On estime à 166,000 la foule témoin de cette course excitante. L'un des coureurs s'est brisé une jambe. Personne n'a été tué sur le terrain des courses, mais deux femmes ont péri dans les flammes lorsque leur auto a fait explosion en se rendant à la piste.

Mort du peintre Watson
Kitchener, Ontario, 1er (C. P.). — Samedi est mort à Doon, près de Kitchener, Homer Watson, un des plus grands peintres paysagistes que la terre canadienne ait produits. Il était âgé de 80 ans. Sa première oeuvre, Le Moulin du Pionnier, fut achetée par le marquis de Lorne, alors gouverneur général du Canada, pour la collection de la reine Victoria. Le peintre n'avait alors que 25 ans. Trois ans plus tard, il était élu membre de l'Académie Royale Canadienne, fondée par le même marquis de Lorne. Watson était surtout célèbre par ses scènes pastorales prises dans la campagne ontarienne. Il fut aussi l'auteur de deux peintures au temps de la guerre: Vers l'Inconnu, le départ des troupes canadiennes de Valcartier, en 1914 et, à la fin de la terrible aventure, Hors de la Fournaise, le retour des rescapés. Ses oeuvres furent exposées maintes fois en Angleterre et admirées à l'égal de celles des meilleurs maîtres d'outre-mer.

Professeurs et écoliers aux Antilles

M. Victor Eke, gérant du service de passagers de la Canadian National Steamships, annonce que des professeurs et des écoliers occupent la majeure partie des cabines des paquebots qui partiront le 25 juin et le 9 juillet, à destination des Antilles. Les personnes qui désirent faire ces croisières sont priées de se presser de réserver leur passage. Il y aura toutefois plusieurs autres départs avec l'ouverture des classes. En voici les dates: 24 juin, 8 et 25 juillet, 5 août; 20 juin, 4 et 28 juillet et le août.

Exposition annuelle de l'Ecole des beaux-arts
L'ouverture de l'exposition annuelle de l'Ecole des Beaux-Arts aura lieu ce soir, à neuf heures, dans les ateliers de l'Ecole, et elle se tiendra sous la présidence d'honneur de M. Athanas David, secrétaire de la province. L'exposition sera ensuite ouverte au public tous les jours de 1 heure à 5 heures, l'après-midi, et de 7 heures à 9 h. 30, le soir, le dimanche excepté, jusqu'au 16 juin inclusivement.

"La crise libératrice"
PAR LE R. P. MULLER, S.J.
Sous ce titre, l'Ecole Sociale Populaire vient de publier une remarquable étude due à l'un des sociologues les plus réputés de notre époque, le R. P. Albert Muller, S.J., professeur d'économie politique à l'Institut supérieur d'Anvers et auteur de plusieurs ouvrages de sociologie de grande valeur. "La crise, déclare-t-il, a été à sa barre les trois réformateurs de l'économie moderne: le matérialisme, l'individualisme et le libéralisme. Ils ont été condamnés en même temps qu'étaient réhabilités les sûrs principes que la sociologie chrétienne a tirés, dès l'origine, d'une saine philosophie naturelle et du trésor de la révélation."

Accident au chemin de la Canardière
Québec, 1er. (G.P.) — M. et Mme Joseph Bédard, de Beauport, ont été grièvement blessés samedi soir sur le chemin de la Canardière, lorsque la voiture dans laquelle ils se trouvaient a été démolie par une automobile. M. et Mme Bédard ont été projetés sur la chaussée. Ils ont été conduits à l'hôpital de l'Enfant-Jésus souffrant de blessures à la tête et de fractures diverses. Les médecins ont pu vouloir se prononcer encore sur l'état de Mme Bédard. A moins de complications imprévues, on croit que M. Bédard se rétablira.

Tués près de Saint-Damase
Saint-Hyacinthe, 1er. — Une auto dont le conducteur a perdu apparemment le contrôle, a donné, vers huit heures, samedi soir, dans un fossé le long de la route, Montréal, St-Hyacinthe, à une mille environ à l'est de Saint-Damase. L'un des occupants a été tué et l'autre grièvement blessé. Le mort est Rosaire Brouillard, âgé de vingt-neuf ans, demeurant à Saint-Bernard de Michaudville, comté de Saint-Hyacinthe. Il est mort d'une fracture du crâne, à l'hôpital Saint-Charles, en cette ville. Le blessé, Jean-Paul Leblanc, âgé de vingt-sept ans, du même endroit, a été transporté au même hôpital; il souffre, lui aussi, d'une fracture du crâne. Les médecins jugent son état critique.

Personne ne fut témoin de l'accident, mais tout indique que les deux jeunes gens, qui revenaient de Montréal, filaient à une vive allure dans la direction de Saint-Hyacinthe. Le conducteur de la voiture, M. Leblanc, croit-on, perdit soudain le contrôle du volant. L'auto donna dans le fossé le long de la route, puis capota. Quatre jeunes gens de Saint-Césaire ont trouvé les victimes sous les débris de leur voiture; ils les transportèrent aussitôt à Saint-Césaire, où le Dr J.-H. Lemieux leur fit un pansement sommaire, puis les fit conduire à l'hôpital Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe.

Brouillard, qui était inconscient à son arrivée à l'hôpital, est décédé hier matin sans avoir repris connaissance. Quant à Leblanc, son état s'est quelque peu amélioré, mais les médecins entretiennent cependant peu d'espoir de lui sauver la vie.

Le Front populaire n'a pu tenir son assemblée
Le Front populaire n'a pu tenir son assemblée en plein air hier soir au parc LaFontaine pour protester contre le plan Bouchard. Les organisateurs avaient négligé de demander l'autorisation à l'hôtel de ville et les policiers qui s'étaient rendus nombreux sur les lieux leur ont intimé l'ordre de se disperser. Plusieurs centaines d'hommes ont alors suivi les chefs du Front populaire jusqu'à l'Université du Progrès, à l'angle des rues Montcalm et Sainte-Catherine, où s'est tenue l'assemblée.

Cherchez-vous un imprimeur?
ADRESSEZ-VOUS A
L'Imprimerie Populaire, Limitée
éditrice du journal
LE DEVOIR
qui exécutera avec art et rapidement, aux meilleurs prix tous vos travaux de typographie: CARTES DE VISITE, Travaux de Ville, Menus - Têtes de lettres, Faire-part - Factures, Prospectus - Programmes, LIVRES - AFFICHES, Catalogues - Brochures, Périodiques - Journaux

VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ — NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS.
430, Notre-Dame Est, MONTREAL
Téléphone: H.A.B. 1241

Le congrès républicain de Cleveland

Washington, 1er. — On constate un regain d'activité dans les campagnes électorales des Etats-Unis à la veille de l'ouverture du congrès national républicain à Cleveland. Demain, les délégués à ce congrès seront appelés à choisir le candidat républicain à la présidence des Etats-Unis. Plus de 900 délégués sont déjà désignés, mais 150 seulement ont reçu les instructions qui doivent guider leur choix. Les candidats qui semblent devoir réunir le plus grand nombre de suffrages sont le gouverneur de l'Etat du Texas, M. Landon, et le colonel Frank Knox, de Chicago.

Mais depuis les élections de 1932, deux groupements politiques, qui viennent de se coaliser, ont vu le jour: le parti des pensions de vieillesse, dirigé par M. Townsend, et le parti du "partage de la richesse", fondé par feu le sénateur Huey Long et dirigé maintenant par le ministre protestant Gerald Smith.

Le Club ouvrier Maisonneuve
Le Club ouvrier Maisonneuve tiendra une réunion ce soir à son local ordinaire, 1651 Letourneau, vers 8 h.

"L'autre miracle"
PAR HENRI ARDEL
L'émouvante histoire d'un coeur... De l'amour, de la tragédie, de l'art, de la beauté, tout coulé sous la plume magique d'Henri Ardel. De la première page à la dernière, on est sous le charme mélancolique de l'histoire et des personnages. (Volume de 246 pages, format bibliothèque. En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de 90s. franco.)

Son Eminence à Gravelbourg
Gravelbourg, 1er. — Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec et ancien évêque de Gravelbourg, est arrivé hier, en cette ville du sud de la Saskatchewan.

Récital Havard-Demeules
Mlle Eugénie Havard, mezzo-soprano, et M. Paul Demeules, ténor, donneront un récital de chant, demain soir, le 2 juin, à 8 h. 30, dans la salle du Conservatoire de l'Université McGill (667, ouest, rue Sherbrooke). Le programme comprend des mélodies de Schumann, Duparc, Fauré, Debussy, Grieg, et un duo, extraits de Mignon, d'Ambroise Thomas. M. Victor Brault sera au piano d'accompagnement. L'entrée est gratuite.

Mort du peintre Watson
Kitchener, Ontario, 1er (C. P.). — Samedi est mort à Doon, près de Kitchener, Homer Watson, un des plus grands peintres paysagistes que la terre canadienne ait produits. Il était âgé de 80 ans. Sa première oeuvre, Le Moulin du Pionnier, fut achetée par le marquis de Lorne, alors gouverneur général du Canada, pour la collection de la reine Victoria. Le peintre n'avait alors que 25 ans. Trois ans plus tard, il était élu membre de l'Académie Royale Canadienne, fondée par le même marquis de Lorne. Watson était surtout célèbre par ses scènes pastorales prises dans la campagne ontarienne. Il fut aussi l'auteur de deux peintures au temps de la guerre: Vers l'Inconnu, le départ des troupes canadiennes de Valcartier, en 1914 et, à la fin de la terrible aventure, Hors de la Fournaise, le retour des rescapés. Ses oeuvres furent exposées maintes fois en Angleterre et admirées à l'égal de celles des meilleurs maîtres d'outre-mer.

NOUVEAUTÉS FRANÇAISES
SYNTAXE DU FRANÇAIS MODERNE — ses fondements historiques et psychologiques, par Georges Le Bidois et Robert Le Bidois, tome 1er, volume de 546 pages, format 6 1/2 x 10. Au comptoir ou par la poste \$5.50
PRECIS DE MEDICINE CATHOLIQUE, par le Dr Henri Bon, nouvelle édition, volume de 775 pages, format 5 1/2 x 9. Au comptoir ou par la poste \$4.00
JOURNAL D'UN CURE DE CAMPAGNE, roman par Georges Bernanos — un livre qui réchauffe — Volume de 360 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$1.15
ETAPES DE MA VIE, par René Bazin, de l'Académie française (extraits de ses notes intimes). Volume de 225 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$0.90
SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE, par Lucien Corpechot — Trente-cinq ans de collaboration aux grands journaux parisiens. Les secrets de la presse et les confidences de quelques grands hommes. Volume de 250 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$0.90
L'AUTRE MIRACLE, roman par Henri Ardel. Volume de 245 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$0.90
LES TOURNANTS, roman par Jean de la Brète. Volume de 250 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$0.90
SAVOIR PARLER, par Abel Hermant, de l'Académie française. Volume de luxe de 190 pages, format 4 x 6. Au comptoir ou par la poste \$0.90
L'ENFANT, par la Doctoresse Maria Montessori. La Doctoresse Montessori s'est penchée trente ans sur l'enfance. Pédagogue de génie, elle nous livre aujourd'hui le précieux résultat de ses recherches et de ses observations. Volume de 265 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$1.25
LE ROI GEORGE V, par John Charpentier. Volume de 94 pages. Au comptoir ou par la poste \$0.25

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR
430 NOTRE-DAME EST MONTREAL

Cherchez-vous un imprimeur?

ADRESSEZ-VOUS A
L'Imprimerie Populaire, Limitée
éditrice du journal
LE DEVOIR
qui exécutera avec art et rapidement, aux meilleurs prix tous vos travaux de typographie: CARTES DE VISITE, Travaux de Ville, Menus - Têtes de lettres, Faire-part - Factures, Prospectus - Programmes, LIVRES - AFFICHES, Catalogues - Brochures, Périodiques - Journaux

VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ — NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS.
430, Notre-Dame Est, MONTREAL
Téléphone: H.A.B. 1241

Le congrès républicain de Cleveland
Washington, 1er. — On constate un regain d'activité dans les campagnes électorales des Etats-Unis à la veille de l'ouverture du congrès national républicain à Cleveland. Demain, les délégués à ce congrès seront appelés à choisir le candidat républicain à la présidence des Etats-Unis. Plus de 900 délégués sont déjà désignés, mais 150 seulement ont reçu les instructions qui doivent guider leur choix. Les candidats qui semblent devoir réunir le plus grand nombre de suffrages sont le gouverneur de l'Etat du Texas, M. Landon, et le colonel Frank Knox, de Chicago.

Mais depuis les élections de 1932, deux groupements politiques, qui viennent de se coaliser, ont vu le jour: le parti des pensions de vieillesse, dirigé par M. Townsend, et le parti du "partage de la richesse", fondé par feu le sénateur Huey Long et dirigé maintenant par le ministre protestant Gerald Smith.

Le Club ouvrier Maisonneuve
Le Club ouvrier Maisonneuve tiendra une réunion ce soir à son local ordinaire, 1651 Letourneau, vers 8 h.

"L'autre miracle"
PAR HENRI ARDEL
L'émouvante histoire d'un coeur... De l'amour, de la tragédie, de l'art, de la beauté, tout coulé sous la plume magique d'Henri Ardel. De la première page à la dernière, on est sous le charme mélancolique de l'histoire et des personnages. (Volume de 246 pages, format bibliothèque. En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de 90s. franco.)

Son Eminence à Gravelbourg
Gravelbourg, 1er. — Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec et ancien évêque de Gravelbourg, est arrivé hier, en cette ville du sud de la Saskatchewan.

NOS JEUNES!...



LA VIE SPORTIVE

Montréal et Toronto se partagent les honneurs de la journée d'hier en présence de dix mille personnes

Les Royaux gagnent la première joute par un résultat de 5 à 1 tandis que les hommes de Shaughnessy ont dû s'avouer vaincus par 10 à 7 dans la partie finale, limitée à sept manches — Hal King eut une journée parfaite au bâton et Del Bissonnette se signale également au marbre — Seeds et Burnett frappent pour le circuit dans la rencontre finale

Trente joueurs participent à la dernière joute Notre pilote tente l'impossible pour éviter l'échec et Boone rivalise avec notre géant — Huit lanceurs au monticule — Smythe et Pattison sont vainqueurs — Les Ailes Rouges de Rochester viennent nous visiter cet après-midi

(Par X.-E. NARBONNE)

Les dix mille personnes qui ont assisté au programme double d'hier après-midi au Stade de Montréal ont dû être satisfaits des exhibitions données par nos Royaux...

Dans la joute d'ouverture qui fut tout à l'avantage de nos hommes fut un véritable régal pour les connaisseurs car, du commencement à la fin, les champions de 1935 ont eu un avantage marqué sur leurs rivaux et les Leafs évitèrent le blanchissage à la dernière manche...

Harry Smythe était au monticule pour le Montréal et notre lanceur gaucher a été le maître de la situation, n'accordant que 9 coups réussis espacés et de plus nos joueurs ont donné un excellent support au champ en exécutant deux doubles-joux et en faisant des arrêts sensationnels...

Des deux côtés le jeu fut quasi parfait dans la rencontre initiale et aucune erreur ne fut commise ni d'un côté ni de l'autre et ce fut un véritable duel de lanceurs entre Smythe, Nelson et Nekola.

Hal King devait être le héros de la journée car après sa brillante performance au bâton de la partie initiale, après avoir fait des merveilles la veille, à Rochester, notre joueur de deuxième but obtint trois coups réussis dans la finale pour y inscrire sur sa feuille de record une journée parfaite au marbre...

Shaughnessy dut faire autant de besogne que ses joueurs et la stratégie fut mise en branle particulièrement sur la fin de la joute mais sans cependant pouvoir éviter l'échec...

Les Royaux recevront cet après-midi la visite des Ailes Rouges de Rochester et comme les amateurs locaux n'ont pas encore eu l'occasion de voir le Rochester à l'œuvre cette saison, tout porte à croire que l'assistance sera nombreuse à cette partie qui commencera à 4 heures si la température se montre clémentine.

Résultat détaillé des deux joutes d'hier

Table with columns for TORONTO and MONTREAL, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Table with columns for TORONTO and MONTREAL, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Table with columns for TORONTO and MONTREAL, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Table with columns for TORONTO and MONTREAL, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Table with columns for TORONTO and MONTREAL, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Table with columns for TORONTO and MONTREAL, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Table with columns for TORONTO and MONTREAL, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Table with columns for TORONTO and MONTREAL, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Duke, Piechota, Wicker et Baker. Deuxième partie: Syracuse... 1010000—2 7 1

Première partie: Buffalo... 024303003—15 19 2

Deuxième partie: Buffalo... 0010101—3 0 1

Première partie: Albany... 000100011—3 8 4

Deuxième partie: Albany... 1001001—3 8 5

Les honneurs sont partagés à Rochester

Rochester, 1. — Les clubs Montréal et Rochester se sont partagés les honneurs du programme double de samedi...

Hal King a été le gros canon de l'après-midi en frappant sept coups réussis dans les deux parties dont trois pour le circuit et Del Bissonnette frappa également pour les quatre buts de même que Weintraub et Cuccinello.

Résultat détaillé des deux joutes de samedi

Table with columns for MONTREAL and ROCHESTER, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Table with columns for MONTREAL and ROCHESTER, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Table with columns for MONTREAL and ROCHESTER, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Table with columns for MONTREAL and ROCHESTER, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Table with columns for MONTREAL and ROCHESTER, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Table with columns for MONTREAL and ROCHESTER, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

Table with columns for MONTREAL and ROCHESTER, listing players and their statistics (ab, p, cs, r, a).

La reprise des séances de lutte à l'Arena

La nouvelle que les séances de lutte reprendront incessamment à l'Arena Mont-Royal a provoqué un grand intérêt dans toute la ville et cela se comprend facilement...

On sait que c'est la direction même de l'Arena Mont-Royal, sous la gerance d'Oscar Benoit, qui verra à la présentation des séances chaque semaine...

La direction de l'Arena a vraiment débuté par un coup de maître, cette semaine, lorsqu'elle s'est acquies des services d'un expert en lutte...

C'est à la suite du retour d'un voyage de McKimmie, à New-York et Philadelphie, que l'Arena a été en mesure de parler de la venue possible du célèbre lutteur...

La direction de l'Arena n'a pas été en mesure de nous affirmer officiellement la venue d'Ali Baba, ici, mais elle est actuellement en pourparlers sérieux pour obtenir les services de ce merveilleux lutteur...

Le géant de l'Arena, M. Oscar Benoit, devait se présenter, aujourd'hui même, devant la Commission athlétique pour obtenir sa licence de promoteur...

En tout cas, si la direction de l'Arena et Jimmie McKimmie parviennent à obtenir les services du lutteur turc, champion du monde...

Ali Baba a révélé des talents que peu lui connaissent: il a chanté et a joué d'un violon turc. Evidemment, il n'a pu démontrer ses qualités de lutteur sur la scène...

Où ils jouent aujourd'hui

ROCHESTER à Montréal, 4 hrs. Syracuse à Newark. Albany à Baltimore. Buffalo à Toronto.

Aucune partie dans les lignes majeures. Sommaire: Erreurs: King, Sturdy, Cuccinello, Harrell. Points comptés sur coups de Weintraub...

ROCHESTER à Montréal, 4 hrs. Syracuse à Newark. Albany à Baltimore. Buffalo à Toronto.

Aucune partie dans les lignes majeures. Sommaire: Erreurs: King, Sturdy, Cuccinello, Harrell. Points comptés sur coups de Weintraub...

ROCHESTER à Montréal, 4 hrs. Syracuse à Newark. Albany à Baltimore. Buffalo à Toronto.

Aucune partie dans les lignes majeures. Sommaire: Erreurs: King, Sturdy, Cuccinello, Harrell. Points comptés sur coups de Weintraub...

ROCHESTER à Montréal, 4 hrs. Syracuse à Newark. Albany à Baltimore. Buffalo à Toronto.

Aucune partie dans les lignes majeures. Sommaire: Erreurs: King, Sturdy, Cuccinello, Harrell. Points comptés sur coups de Weintraub...

Jack Washburn sera opposé à John Katan

Personne ne pourra dire que Tommy Gorman, géant du Forum, manque de courage...

Il fallait être vraiment coura-geux pour remettre Washburn au programme de cette semaine après ce que le lutteur de Los Angeles vient de faire en présence d'une foule de 7,000 amateurs...

Tommy Gorman a fait signer un contrat au lutteur inconnu qu'il présentera à son programme de mercredi prochain, au Forum...

Alphonse Bisognano a signé un contrat avec le Forum pour rencontrer Floyd Marshall dans une des préliminaires au programme de mercredi.

Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées hier et samedi dans les séries des ligues de baseball Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

AMERICAINE DIMANCHE Saint-Louis... 020001215—11 15 0 Detroit... 300100510—10 12 2

WASHINGTON 002002200—6 8 3 Philadelphie... 121000000—4 10 0

WASHINGTON 000010000—1 2 1 New-York... 00013021x—7 14 1

WASHINGTON 000010000—1 2 1 New-York... 00041010x—6 12 0

WASHINGTON 000010000—1 2 1 New-York... 00013021x—7 14 1

WASHINGTON 000010000—1 2 1 New-York... 00041010x—6 12 0

WASHINGTON 000010000—1 2 1 New-York... 00013021x—7 14 1

Ligue de crosse Provinciale

La Ligue de Crosse Provinciale a fait ses débuts hier après-midi au Stade Saint-Jean de Matha alors que deux parties étaient au programme...

PREMIERE PARTIE Neville, Buts: Wharton; défenses: Beaver, Scott; centre: McWentman; avants: Boston, Ross, Corley, Hayes, Merrigan, Beaver.

PREMIERE PERIODE 1 Neville; Murphy... 6.08 Puntions: aucune.

DEUXIEME PERIODE 2 V-Emard; Cooper-Gama-che... 3.88

DEUXIEME PERIODE 3 Neville; Boston/Merrigan... 7.04

DEUXIEME PERIODE 4 Neville; Corley... 9.08

DEUXIEME PERIODE 5 Neville; Beaver... 11.12

DEUXIEME PERIODE 6 V-Emard; Payne... 4.42

DEUXIEME PERIODE 7 V-Emard; Diabo... 10.12

DEUXIEME PERIODE 8 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 9 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 10 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 11 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 12 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 13 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 14 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 15 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 16 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 17 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 18 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 19 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 20 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 21 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 22 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 23 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 24 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 25 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 26 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 27 Neville; Diabo... 14.04

DEUXIEME PERIODE 28 Neville; Diabo... 14.04

Bel exploit de Golenski

Chuck Golenski, des Consols, de Lachine, s'est tout particulièrement révélé hier après-midi contre le Jos Choquette dans une joute de séries de la ligue de baseball Provinciale...

Dans les autres parties de ce circuit Granby a défit le Drummondville par 3 à 1, en 11 manches...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

Autre victoire du St-Hyacinthe Le St-Hyacinthe, de Léo Bibeau, a remporté sa quatrième victoire consécutive pour conserver la tête de la Ligue Fédérale...

BASEBALL AU STADIUM DEMAIN à 4 h. p.m. ROCHESTER vs ROYAL Journée des dames.

(Suite à la page 8)

